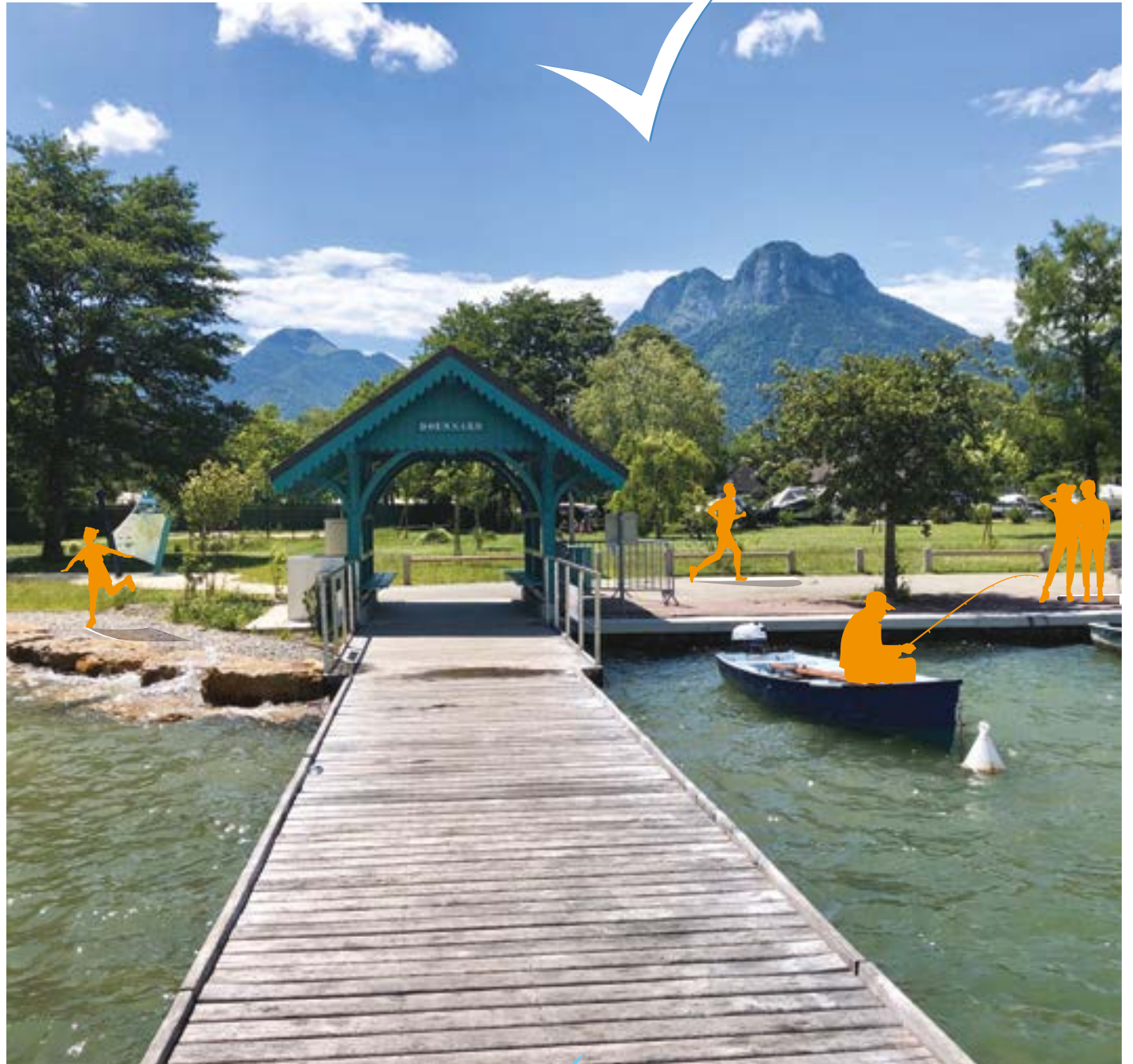


DOUSSARD

actus

Le mag de votre commune

Edition printemps 2024





À EMPORTER

TAKE AWAY

Ouvert 7j/7 / **Open 7 days**
de 18h à 22h et plus / 6pm to 10 pm and more

455 route de la vieille église - 74200 Doussard
Parking du magasin SNC

06 68 76 93 09

Carrefour
contact



38, rue des fontaines - Doussard

04 50 44 30 00

Du lundi au samedi : 8h - 20h

Dimanche : 9h - 12h30



L'ÉDITO DU MAIRE

Marielle JULIEN



Chers habitantes et habitants de Doussard,

Comme vous le savez, l'année 2023 s'est terminée après de nombreux déboires par de nouvelles élections municipales, où vous nous avez accordé votre confiance en élisant la liste "Doussard ensemble" que je conduisais et je vous en remercie.

La nouvelle équipe est à présent en place et je profite de cet édito pour les remercier pour leur implication, leur dynamisme malgré les difficultés rencontrées du quotidien.

Au niveau international, l'année 2023 et ce début d'année sont marqués par des tensions géopolitiques croissantes en plus d'une succession d'événements dramatiques qui, malheureusement, nous accompagnent chaque jour.

D'un point de vue environnemental, nous le savons, le dérèglement climatique s'accroît et accroît la survenue de plus en plus de catastrophes : les incendies, la sécheresse, les canicules, les inondations et les tempêtes. Il est grand temps de prendre la situation au sérieux et d'adapter, à notre échelle, nos modes de vie à ces nouveaux enjeux climatiques.

A Doussard, ce début d'année a également été marqué par la campagne de recensement qui vient de se terminer. Cette dernière constitue une étape importante et obligatoire pour l'avenir de notre commune qui va en partie déterminer le budget et le montant des différentes subventions à venir.

J'en profite pour faire le lien et **remercier pour leur accompagnement au quotidien nos partenaires institutionnels** que sont l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de la Haute-Savoie, la Communauté de communes des Sources du Lac d'Annecy ainsi que les différents organismes avec lesquels nous travaillons en bonne intelligence sur différents projets : l'ONF, ASTERS, le PNR des Bauges, le SILA, le SYANE...

Nouvelle Maire de la commune, je déplore cette montée de l'incivisme d'une minorité qui pollue la vie d'une grande majorité de citoyens en dépit des efforts de propreté menés par la municipalité.

A mon sens, notre bien vivre ensemble, c'est l'affaire de chacun d'entre nous. Ces petits gestes et efforts que nous pouvons faire chaque jour à notre niveau pourraient donner un autre visage à notre commune. Nous sommes tout à

chacun des citoyens responsables de la propreté autour et à proximité de notre logement ainsi que de la gestion de nos déchets.

Dans la même logique, je vous invite à lever le pied sur les routes et à être vigilants dans l'intérêt de tous, que ce soit dans la commune ou dans les différentes liaisons routières du quotidien quant à votre vitesse.

En complément des propos déjà développés, il me semble primordial de positionner certaines compétences à la bonne échelle de vie, afin de pouvoir développer des transports en commun performants pour notre territoire, adaptés à la vie d'aujourd'hui et pour les années à venir. Aussi je veillerai à ce que nous ne soyons plus les oubliés du tour du lac !

La vie d'une commune est à l'image de la vôtre, avec ses hauts et ses bas, ses réussites, ses difficultés, ses projets. Doussard a ainsi la chance d'être dynamique et attractive et d'accueillir chaque année des nouveaux habitants qui ont fait le choix de s'y installer. Nous leur souhaitons la bienvenue et nous aurons le plaisir de les accueillir le samedi 14 décembre à 11h00 à la maison des associations pour un moment d'échanges et de convivialité.

Enfin, je tenais à remercier sincèrement toutes les associations qui œuvrent chaque jour à l'animation de notre village et au maintien du lien social. C'est une richesse inestimée pour notre territoire.

Je voudrais également, au travers de cet édito, remercier l'ensemble des annonceurs qui nous permettent l'édition de notre bulletin municipal et qui font partie des forces vives économiques et commerciales de notre territoire. Je les remercie pour leur participation et leur compréhension pour cette parution plus tardive de notre bulletin municipal en raison de la tenue des élections.

Pour conclure, je vous invite à faire votre cette belle citation de Félicien Marceau : "le bonheur, c'est savoir ce que l'on veut, et le vouloir passionnément".

Restant à votre écoute,

Bien à vous,

Votre Maire, Marielle JULIEN



Charcutier passionné, charcuteries d'excellence !

*Producteur de salaisons,
produits charcutiers
et viande fraîche.*



MAGASIN À DOUSSARD
VENTE DIRECTE DES PRODUITS MONT CHARVIN

*Salaisons du Mont Charvin,
ZA des Vernays, Bâtiment B*

Ouvert toute la journée, du mardi matin au samedi midi
d'avril à septembre inclus.

Ouvert le matin du mercredi au samedi
et le vendredi toute la journée **d'octobre à mars.**

Nos horaires sont susceptibles de changer.
Consulter nos pages web, FB, Instagram et Google.

www.mont-charvin-salaisons.com



NUMÉROS D'URGENCES

POMPIERS : 18

POLICE SECOURS : 17

SAMU : 15

SAMU Social : 115

Urgence depuis un portable : 112

Urgence personnes sourdes- malentendantes : 114

Centre Anti-Poison :
04 72 11 69 11 / 0825 812 822

Gendarmerie de Faverges :
04 50 32 44 44

SERVICES COMMUNAUX

Mairie de Doussard :
04 50 44 30 45

Crèche Doussard :
04 50 44 32 93

École Maternelle Doussard :
04 50 44 81 17

École Élémentaire Doussard :
04 50 44 33 21

Véolia - Service des eaux :
09 69 32 34 58

Communauté de communes CCCLA :
04 50 44 51 05

Déchèterie : 04 50 44 64 11

Transport par car, ligne Anancy-Albertville :
04 50 45 02 43

SANTÉ

SOS Médecins : 36 24

Pharmacie de garde : 32 37

Pôle médico-social Faverges :
04 50 33 23 27

Maison départementale des personnes handicapées :
0 892 705 208

INFOS SERVICES

Enfance en danger : 119

Violence femme : 3919

Alcool - Drogue Info service : 113

Sida Info service : 0800 23 13 13

Point écoute jeune :
04 50 45 50 51

DOUSSARD *actus*

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPAL
PRINTEMPS 2024



Publication annuelle imprimée sur du papier écocertifié n° PEFC/10-31-1443 (issu de forêts gérées durablement, avec des encres végétales. Directeur de la publication: Marielle Juilien | Photos: services municipaux, associations, OT et Communauté de communes des Sources du Lac d'Anancy, Anne-Gabrielle Mathieu (sauf mentions indiquées). | Tirage: 3 000 exemplaires

DESIGN & IMPRESSION KALISTENE
04 50 69 01 97



ÉDITO DU MAIRE 5

DOSSIER : UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL 6/7

FOCUS 8/9

ENVIRONNEMENT 10

EAU 11

LOGEMENT 12/13

COMMUNICATION	15
PETITE ENFANCE	16/17
BUDGET 2023	18
SÉCURITÉ	20/21
PERSONNEL COMMUNAL	22

L'ÉCOLE : UN PROJET ERASMUS, EN ROUTE POUR BERLIN 24/25

SENIORS	26/27
TRAVAUX	28/31
VIE ASSOCIATIVE	32/37
INTERCOMMUNALITÉ	38/41
TRIBUNE LIBRE	42

RECENSEMENT MILITAIRE, pensez-y !

Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser.

Le recensement doit être effectué auprès de la mairie de votre lieu de domicile, soit par déplacement soit lorsque la mairie le propose, par téléprocédure via le portail internet service-public.fr, service "RCO". (www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054).

Il est obligatoire pour tous les Français (garçons et filles) entre la date du 16^e anniversaire et la fin du troisième mois suivant, avec possibilité de régulariser la situation jusqu'à l'âge de 25 ans. Pour accomplir cette démarche, vous devez vous munir de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport en cours de validité ainsi que du livret de famille sur lequel vous apparaissez.





UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Pourquoi ?

Le 12 novembre dernier, les doussardiens ont été appelés aux urnes à l'occasion d'une élection partielle intégrale pour renouveler l'ensemble des élus municipaux à la suite d'une crise politique qui durait depuis plusieurs mois au sein de l'équipe majoritaire, soldée par la démission de plus du tiers des membres du conseil en septembre 2023.

Le Maire sortant, Michel Coutin, ne souhaitant pas se représenter, deux listes étaient candidates, à savoir la liste "Unis pour Doussard" menée par Philippe Chappet et la liste "Doussard ensemble" conduite par Marielle Juilien. C'est la liste menée par Marielle Juilien qui a été ainsi élue avec 68,64% des voix contre 31,36% pour la liste de Philippe Chappet.

Le 17 novembre, les 27 conseillers municipaux ont ainsi élu Marielle Juilien à la tête de la commune avec 23 voix exprimées, deux bulletins blancs et deux bulletins nuls.

VIE MUNICIPALE, ce que vous devez savoir !

Le conseil municipal vous représente. Il est chargé de régler par ses délibérations les affaires de la commune.

Il vote le budget, approuve le compte administratif, il peut créer et supprimer des services publics municipaux, décider des travaux, gérer le patrimoine communal, accorder des aides favorisant le développement économique, associatif etc.



7 adjoints au lieu de 4 précédemment, UN CHOIX POLITIQUE ASSUMÉ !

L'équipe majoritaire a tout de suite fait ce choix pour plusieurs raisons.

Tout d'abord au regard de la durée très courte de son mandat de 2 ans et demi, les prochaines élections municipales étant prévues en mars 2026. Ensuite parce qu'il faut être opérationnel rapidement et qu'il faut tout de suite s'approprier les dossiers de chaque délégation.

Enfin, le Maire et les adjoints, lors du conseil municipal du 6 décembre 2023, ont proposé, dans le contexte difficile d'inflation que nous subissons et dans un esprit de solidarité, de réduire de 10% leurs indemnités par rapport à l'indice national pour les communes de même taille. Une proposition qui a d'ailleurs été validée à l'unanimité par l'ensemble des élus municipaux.

Quel est LE RÔLE DES COMMISSIONS ?

Le Conseil forme également des commissions pouvant étudier des dossiers, ce qui est le cas à Doussard.

Entre 2020 et 2023, 9 commissions avaient été mises en place. Désormais, nous en avons 10. Nous avons supprimé la commission environnement, considérant que cette dimension est transversale à tous ces domaines et qu'elle doit être intégrée d'entrée de jeu dans l'ensemble de nos travaux de commission.

Pour rappel, les commissions municipales ont pour rôle d'étudier en amont les projets soumis à la délibération du Conseil Municipal. Madame le Maire est présidente de droit de toutes les commissions, mais ces dernières élisent en début de mandat un vice-président qui a la charge de suivre et restituer les travaux de commission.

LISTE des commissions municipales

- Finances et administration générale
10 membres
- Suivi des concessions – 6 membres
- Petite-enfance, enfance, jeunesse
8 membres
- Communication – 6 membres
- Animation, vie associative sportive et culturelle – 10 membres
- Travaux, eau, forêts et alpages
10 membres
- Urbanisme et aménagement durable
7 membres
- Sécurité, prévention et risques majeurs
7 membres
- Séniors et autonomie – 6 membres
- Commission paritaire du marché
9 membres dont 3 représentants du marché et 6 élus.

Sachez que depuis notre élection, toutes les commissions ont déjà été réunies au minimum une fois et qu'elles se réuniront régulièrement pour faire avancer au mieux les projets sur lesquels nous nous sommes pleinement engagés.



Vos NOUVEAUX ÉLUS

Les élus de la majorité



Marielle Juilien
MAIRE

Conseillère communautaire



Nicolas Balmont
1^{er} adjoint

Conseiller communautaire



Anne-Gabrielle Mathieu
2^e adjointe

Conseillère communautaire



Richard Frossard
3^e adjoint

Conseiller communautaire



Laurence Godenir
4^e adjointe

Conseillère communautaire



Jean-Baptiste Delebecque
5^e adjoint

Conseiller communautaire



Christine Claudé
6^e adjointe

Conseillère communautaire



Bernard Chatelain-Cadet
7^e adjoint

Conseiller communautaire



Nadine Jacq



Yoann Coursel



Cécile Champion



Mathieu Rochette



Delphine Falquet



David Herrero



Sylvie Cattaneo



Aurélien Castille



Denise Avriillier



Davy Coateval



Isabelle Dagand



Stéphane Gaillard



Fanny Zinger



Hugo Chavanne



Jacqueline Corre

Les élus de la minorité



Philippe Chappet

Conseiller communautaire



Antonia Charles



Pierre Demaison



Margaret Gourdin

Conseillers municipaux

Vos 7 nouveaux ÉLUS COMMUNAUTAIRES

Depuis la loi du 17 mai 2013, les conseillers communautaires, auparavant désignés par les conseils municipaux, sont élus au suffrage universel. Le mode de scrutin dépend de la taille des communes représentées.

Ainsi, lors des élections municipales du 12 novembre 2023, vous avez également voté pour vos représentants à la Communauté de communes des Sources du Lac d'Annecy (CCSLA). Le conseil communautaire actuel avait été installé le 16 juillet 2020 et il regroupe 33 délégués dans les 7 communes membres, dont un Président, Jacques DALEX, Maire de Faverges-Seythenex et 5 Vice-Présidents parmi lesquels désormais votre Maire Marielle JUILIEN, première Vice-présidente en charge de la mobilité et de la politique du logement.

Les principales compétences actuelles de la CCSLA sont :

- **Aménagement de l'espace** (Urbanisme Intercommunal, Itinéraires de mobilité douce, Gestion des rivières).

- **Développement économique** (Immobilier d'entreprise, Zones d'activités économiques, Économie sociale et solidaire, Opérations de soutien à l'économie locale, Tourisme).
- **Protection et mise en valeur de l'environnement** (Gestion des déchets, Ressource en eau, Assainissement).
- **Services à la population** (Maintien de l'offre de soins et CIAS).
- **Autres compétences détaillées au lien suivant** : communauté de communes des sources du lac d'Annecy - CCSLA - Compétences (cc-sources-lac-annecy.com)

Actuellement, vos élus siègent au sein d'une ou plusieurs commissions intercommunales parmi lesquelles :

- Commission d'Appels d'Offres (CAO)
- Commission Développement Touristique



- Commission Planification Urbanistique PLUi ADS
- Commission Politique du Logement
- Commission Mobilités
- Commission Assainissement et Eau Potable
- Commission GEMAPI et GEPU
- Commission Valorisation des déchets
- Commission Accueil des Gens du voyage
- Commission Développement Economique et Emploi
- Commission Finances et Commande Publique

PLUS D'INFORMATIONS SUR LE SITE INTERNET DE LA CCSLA :
WWW.CC-SOURCES-LAC-ANNECY.COM/LES-SOURCES-DU-LAC-D-ANNECY/ORGANISATION/COMMISSIONS

UN PLAN GUIDE POUR PENSER NOTRE DOUSSARD DE DEMAIN !

Le plan guide est un document dont l'élaboration a été lancée en coopération avec la Communauté de communes des Sources du Lac d'Annecy (CCSLA) dans le cadre de la modification du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) lancée en 2022.

Ce document financé conjointement avec l'intercommunalité et le concours des services de l'État permet d'accompagner la Commune pour mieux penser le village de demain en conciliant son nécessaire développement urbain tout en préservant une qualité de vie harmonieuse.

Le cabinet Citanova a ainsi été mandaté pour réaliser un diagnostic de notre territoire communal, en mettant en valeur ses atouts mais également ses potentialités au travers des différents projets immobiliers en cours et à venir notamment sur les OAP (Orientations d'aménagement et de programmation) inscrites au PLUi.

La volonté de la Commune est donc de trouver le lien nécessaire entre les différentes opérations immobilières afin d'assurer un

développement équilibré du territoire en prévoyant dans l'élargissement du bourg une vie de village à taille humaine favorisant les déplacements doux.

L'objectif de la démarche est donc de créer du lien, en anticipant les projets d'habitats, de commerces et de services et en orientant leurs liaisons.

Ce plan guide est avant tout un document de prospection et de programmation dont la faisabilité est conditionnée par la réalisation des opérations immobilières privées. Il constitue un outil de pilotage pour vos élus qui propose des axes d'aménagement des voies douces et sécurisées entre les différents pôles émergents.

L'élaboration de ce document (composé d'un diagnostic et d'une phase stratégique) s'est achevée par une restitution au conseil municipal en mars 2023. Il est aujourd'hui une feuille de route qui facilite les échanges avec les promoteurs en fixant les orientations d'aménagements attendus par la collectivité. La création du skate park en 2023 ressort notamment des idées proposées dans ce plan guide.

SCHÉMA STRATÉGIQUE



FAIRE DU CENTRE BOURG LE CŒUR DE VIE LOCALE

- 1 Réhabilitation de la salle polyvalente et accessibilité du terrain de jeux pour les jeunes, à l'appui de l'OAP Ouyas
- 2 Création d'un pôle ludique pour les familles au niveau du pôle scolaire



RENDRE LE CENTRE-BOURG ACCESSIBLE

- 3 Créer des continuités piétonnes en lien avec celles initiées dans les OAP
- 4 Apaiser la traversée du carrefour des 4 chemins
- 5 Intégrer l'espace Cinéma-Maison des Association -Mairie et Bibliothèque au centre de la vie locale



ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

- 6 Relocaliser la crèche près du pôle éducatif
- 7 Aménager la place Guinettes (carrefour des OAPs) sur la rue des Bauges
- 8 Créer le lien entre l'OAP La Cordice et le pôle éducatif



VALORISER LE PATRIMOINE

- 9 Créer un espace autour du lavoir en lien avec la voie marchande
- 10 Créer une balade «nature» de centre-bourg à partir de l'Ire et des cheminements existants

QUELQUES ORIENTATIONS ÉNONCÉES dans ce plan guide

- **Créer des logements** : un contrat de mixité sociale est mis en œuvre avec les services de l'Etat pour favoriser les logements accessibles et mobiliser les outils de l'Établissement Public Foncier pour atteindre ces objectifs. En ce sens, 6 OAP sont en projet ou réalisées, et 2 opérations de renouvellement urbain débiteront dans les prochains mois. L'impact démographique est important. 114 logements supplémentaires sont prévus, par exemple, dans les secteurs Les Glières, Guinettes Nord et dans l'opération rue des Fontaines (3 secteurs sur les 6 opérations programmées). Si l'on établit une moyenne de 3 habitants par logement, environ 342 habitants supplémentaires sont attendus sur ces 3 secteurs, soit + 9% de la population totale de Doussard.
- **Créer une nouvelle crèche** : notre crèche actuelle nécessite un plus grand local. Les nombreux projets de logements pour l'accueil de jeunes ménages induisent une adaptation de l'offre pour la petite enfance. Le lieu d'implantation du nouveau bâtiment n'est pas encore identifié mais pourrait être installé dans l'OAP Oupas.
- **Démolir l'ancien bâtiment des pompiers** quand il y aura la nouvelle caserne à Faverges.
- **Rénover la salle polyvalente**
- **Faire du centre bourg le cœur de vie de la commune** (réhabiliter la place de la mairie, la salle polyvalente, accessibilité du terrain de jeux pour les jeunes à l'appui de l'OAP Oupas, création d'un pôle ludique pour les familles au niveau du pôle scolaire etc.)
- **Rendre le centre bourg accessible** : créer des continuités piétonnes en lien avec celles initiées dans les OAP, Apaiser la traversée du carrefour des 4 chemins, intégrer l'espace Cinéma, Maison des Associations, Mairie et Bibliothèque au centre de la vie locale.
- **Valoriser le patrimoine** : créer un espace autour du lavoir, en lien avec la voie marchande, créer une balade "nature" de centre-bourg à partir de l'Ire et des cheminements existants.

en bref

BIENTÔT DES NOUVEAUX LOGEMENTS au centre du village

Démarrage des travaux du programme immobilier "Arcanée" !

Les travaux, rue des Fontaines ont démarré le 22 janvier. Ce programme porté par Primalp sera composé de deux bâtiments pour un total de **33 logements du T2 au T4 dont 15 en locatif aidé**. La livraison est prévue pour la fin 2025. Le permis avait été déposé en 2021.



Les travaux pour le pôle de santé démarrent premier semestre 2024 !

L'ancienne cure va bientôt disparaître pour permettre le démarrage des travaux du futur **pôle de santé pluridisciplinaire et la réalisation de 3 logements qui, pour rappel, est un projet privé porté par Santéalpes**.



Les travaux de « Lac'Almie » avancent, route de Lathuille

Le 15 décembre 2023 marque le démarrage de ces travaux portés par le promoteur SCCV European Homes, dont le permis avait été déposé en 2022. Au total, 29 logements seront livrés du T2 au T6. **Le programme comprend 2 immeubles et 4 maisons mitoyennes. Il y aura 12 logements sociaux.**



Durant toute cette phase de chantier, nous remercions par avance l'ensemble des riverains concernés pour leur compréhension.



LE PÔLE LACUSTRE



INTERVENTIONS sur la plage de Doussard

Au cours de l'année 2023, la commune a réalisé une rampe d'accès à l'eau de 20 mètres linéaires avec tapis antidérapant et a fait l'acquisition d'un fauteuil roulant et flottant "tiralò" pour un montant de 2400 € TTC en juin 2023. Les travaux de la rampe en bois ont été réalisés par l'entreprise SIKOO pour un montant de 15 300 € HT.

FACILITER LA MISE À L'EAU des bateaux

La commune a entrepris au cours de l'année 2023 des travaux d'agrandissement d'une partie de la rampe de mise à l'eau reconstruite car elle n'était pas adaptée à tous les bateaux et elle devra faire l'objet d'une nouvelle modification.



Reconduction de l'opération "PLAGE SANS POUBELLE"

VISITE MINISTÉRIELLE en juillet 2023

Le 28 juillet, les élus de la commune ont accueilli la Secrétaire d'Etat à la jeunesse, madame Prisca Thévenot qui est venue visiter la réserve et l'Espérance III, avant de rencontrer à la maison des associations, les représentants des associations de la commune en présence de nombreux élus.

PLAGE SANS POUBELLE

Cet été, on expérimente le **PLAGE SANS POUBELLE**

En fin de saison, la collecte des déchets en sortie de plage. **MERCI** de ramener vos déchets dans l'un des 2 points de collecte situés sur les pontons.

RAPPEL TOUS les emballages se trient :

- plastiques, films, barquettes, emballages légers, cartonnages
- VERRE
- PAPIERS
- CHIFFONS
- CHIFFONS MÉNAGÈRE

J'AMÈNE mon pique-nique
JE RAMÈNE mes déchets
JE TRIE dans les points de collecte

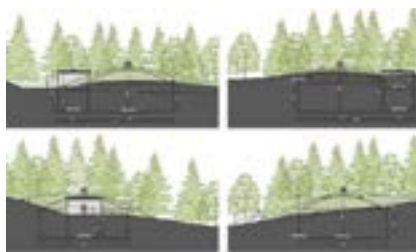
L'EAU, UNE RESSOURCE VITALE

Avec les périodes de canicule qui s'intensifient et le réchauffement climatique (+ 1,48 degré en 2023), plus que jamais, l'eau est une ressource précieuse que nous nous devons de préserver.

Cela fait plusieurs années qu'on assiste également à une baisse significative du niveau du Lac ainsi qu'à des épisodes de plus en plus fréquents de pluies torrentielles qui menacent à tout moment de faire sortir nos rivières de leurs lits et d'inonder certaines de nos habitations. Conscient de la nécessité d'agir, le 3 mars 2023, le gouvernement a adopté 53 mesures pour l'eau au travers d'un Plan d'Action pour une gestion résiliente et concertée de l'eau. Notre commune a la chance d'avoir plusieurs rivières sur son territoire et de ne pas manquer d'eau pour l'instant mais elle doit veiller à ne pas appauvrir ses ressources. C'est la raison pour laquelle elle veille à renforcer ses capacités de stockage, notamment pour satisfaire la forte hausse des demandes en période estivale. Comme vous le savez, la commune a confié sa gestion de l'eau à Véolia sous la forme d'une délégation de service public.

Pourquoi nous devons avancer SUR LA CRÉATION D'UN RÉSERVOIR À ARNAND ?

Actuellement, la capacité de stockage à Arnand est trop faible en plus du manque de sécurité du site. L'été, Veolia met un groupe électrogène sur site pour éviter le manque d'eau des habitants et touristes (campings). Dans cette optique, des études visant à la réalisation d'un nouveau réservoir à Arnand d'une capacité de 1250m³ sont actuellement en phase DCE (Dossier de Consultation des Entreprises).



Les dossiers de demandes de subventions sont en cours d'élaboration. Le lancement de la consultation d'entreprises est envisagé prochainement pour un début de réalisation à la fin de l'année 2024.

Doussard, au travers de la communauté de communes des sources du lac d'Annecy (CCSL), FAIT PARTIE DU SILA

Créé en 1957 par 8 communes riveraines ou proches du lac d'Annecy, le SILA (Syndicat Mixte du Lac d'Annecy) avait pour vocation de sauver le lac de l'eutrophisation en créant un réseau de collecte et de traitement des eaux usées issues des habitations du tour du lac. Au fil des ans, le territoire du SILA s'est étendu et il s'est vu confier de nouvelles prérogatives, toujours en lien avec la préservation de l'environnement. Chacun, à son échelle, peut participer à la préservation des milieux naturels grâce à quelques bons réflexes et des gestes simples. Le SILA a mis en place des actions de sensibilisation pour différents publics, afin que tout le monde puisse participer à la protection de notre territoire.

EXEMPLES D'ÉCOGESTES pour préserver la ressource en eau à adopter au quotidien surtout en période estivale !

- **Préférez les douches au bain.** La consommation d'eau pour une douche est de 30 à 80 litres contre 150 à 200 litres pour un bain.
- **Fermez les robinets** lorsque vous vous brossez les dents ou vous vous lavez les mains.
- **Faites attention aux fuites** qui gaspillent de l'eau et augmentent le prix de la facture d'eau.
- **Un robinet qui goutte** représente une perte de 100 litres d'eau par jour.
- **Une chasse d'eau qui fuit** représente une perte d'environ 1 000 litres d'eau par jour.
- **Choisissez des équipements économes en eau** tels que les mitigeurs ou mousseurs pour les robinets et les chasses d'eau à deux touches.
- **Mettez en place un récupérateur d'eau de pluie** pour arroser votre jardin en soirée (et éviter ainsi l'évaporation de l'eau).
- **Préférez les stations de lavage au jet d'eau** pour nettoyer votre voiture car elles sont souvent équipées de récupérateurs d'eau.



rappel

GÉRER MES BIENS IMMOBILIERS

sur impots.gouv.fr

Au plan national, ce sont 34 millions de propriétaires qui sont concernés par cette nouvelle déclaration pour 73 millions de locaux.

Vous êtes propriétaire d'un logement ? Vous devez être en conformité à la loi et déclarer les occupants de vos biens à usage d'habitation. En 2023, des évolutions majeures sont intervenues en matière de fiscalité directe locale. La taxe d'habitation a été supprimée pour toutes les résidences principales et tous les contribuables. La taxe d'habitation reste applicable aux autres locaux, notamment les résidences secondaires. **Il en va de même de la taxation des locaux vacants.** Dans ce cadre, afin d'identifier les locaux qui demeurent taxables, la loi de finances pour 2020 a mis en place une nouvelle disposition déclarative à destination de l'ensemble des propriétaires (personnes physiques et personnes morales).

Ceux-ci devront, pour chacun de leurs locaux, indiquer au trésor public à quel titre ils les occupent et, quand ils ne les occupent pas eux-mêmes, l'identité des occupants et la période d'occupation (situation au 1^{er} janvier 2023). Les contribuables avaient jusqu'au 30 juin 2023 pour le faire. Ensuite, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration.

Cette déclaration est accessible depuis notre service en ligne "Gérer mes biens immobiliers" à partir de l'espace sécurisé d'impots.gouv.fr.



LE LOGEMENT SOCIAL À DOUSSARD

La Commune de Doussard est soumise aux dispositions de l'article 55 de la Loi SRU. Adoptée le 13 décembre 2000, la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU) vise à récréer un équilibre social dans chaque territoire et à répondre à la pénurie de logements sociaux. Son article 55 oblige certaines communes à disposer d'un nombre minimum de logements sociaux, proportionnel à leur parc résidentiel.

La Commune de Doussard y est soumise depuis 2013, suite au recensement fixant sa population à plus de 3 500 habitants. Il appartient donc à la Commune de mettre en œuvre les outils nécessaires au développement du logement social sur son territoire afin d'atteindre l'objectif de 25% de logements sociaux par rapport à son parc de résidences principales.



LES CHIFFRES DE LA PRODUCTION de logements sociaux sur la Commune

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Résidences principales	1636	1680	1703	1705	1716	1691	1757	1771	1848
Logements sociaux	114	114	114	114	115	139	139	139	142
Logement sociaux manquants	295	306	311	312	314	307	300	303	321
Pourcentage	7,0%	6,8%	6,7%	6,7%	6,7%	8,2%	7,91%	7,85%	7,68%
Montant du prélèvement	37 242€	41 550€	43 320€	56 766€	57 860€	60 309€	64 086€	76 600€	79 114€

L'IMPACT FINANCIER DU DÉFICIT de logements sociaux

Chaque commune déficitaire au titre du dispositif SRU est alors redevable d'un prélèvement annuel opéré sur ses ressources, proportionnel à son potentiel fiscal et au déficit en logement social par rapport à l'objectif légal.

Pour la Commune de Doussard, c'est une charge récurrente qui vient grever le budget Commune. La réalisation des objectifs de production de logements sociaux est appréciée annuellement par les services de l'Etat. En 2021, le Préfet a placé la Commune en carence du fait de la non atteinte des objectifs fixés par la loi. Le dispositif de carence conduit à la majoration du prélèvement annuel de 20%, ce qui a obligé la Commune à réserver

près de 80 000€ annuellement sur son budget communal.

Les élus de Doussard se sont fortement mobilisés avec le service Aménagement de la CCSLA, les services de l'Etablissement Public Foncier et le service Habitat de la Direction Départementale des Territoires pour encourager la réalisation de logements sociaux dans l'ensemble des projets d'habitats collectifs. Cette attitude proactive a conduit à la réalisation de 70 logements sociaux sur la période 2020-2022, soit un pourcentage de 45,75%.

Ce résultat a motivé la Préfet à mettre fin au dispositif de carence de la Commune en décembre 2023. Désormais la

Commune doit poursuivre ses efforts pour soutenir la construction de logements sociaux sur son territoire avec pour objectif d'atteindre les 25%. Dans cette attente elle reste redevable du prélèvement annuel SRU mais celui-ci ne sera plus majoré de 20%.

QUI EST ÉLIGIBLE au logement social ?

Il existe différentes catégories de logements sociaux HLM en fonction du mode de financement utilisé par le bailleur social pour leur construction ou leur réhabilitation. Parmi les plus courants : le PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration),

le PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) et le PLS (Prêt Locatif Social).

- Les logements PLAI sont financés par le Prêt Locatif Aidé d'Intégration et sont réservés aux locataires en situation de grande précarité.
- Les logements PLUS sont quant à eux financés par le Prêt Locatif à Usage Social et correspondent à des locations HLM (Habitation à Loyer Modéré). Le loyer est modéré.
- Les logements PLS sont financés par le Prêt Locatif Social et sont attribués aux locataires dont les revenus sont trop élevés pour pouvoir prétendre aux HLM mais trop faibles pour se loger dans le parc privé.

Pour obtenir un logement social, le demandeur doit remplir certaines conditions :

- Être français ou étranger séjournant régulièrement en France et titulaire d'une carte d'identité en cours de validité.
- Ses ressources annuelles imposables ajoutées à celles de l'ensemble des personnes vivant au foyer ne doivent pas dépasser un montant maximum réglementé. Un simulateur est disponible pour évaluer sa situation : www.demande-logement-social.gouv.fr/index.

Actuellement, près de 2/3 des ménages peuvent prétendre à un logement locatif social.

Vous pouvez vous renseigner et déposer votre dossier auprès de l'accueil de la Mairie.

LE PROJET PORTÉ PAR LA COMMUNE au cœur de Verthier

La Commune, avec le concours de services préfectoraux et le soutien de l'Etablissement Public Foncier (EPF 74), a pu porter l'acquisition d'une parcelle située Rue Simon de Verthier.

Cette préemption va permettre de réaliser un projet de logements sociaux à échelle humaine au cœur du hameau. Il s'agit pour la Commune d'agir pour répondre à ses obligations légales mais également de démontrer que le logement social a sa place dans nos territoires et doit s'intégrer à la vie du village.

La Commune a missionné l'EPF74 pour lancer un appel à projet de bailleurs pour la réalisation de 6 logements locatifs sociaux et 4 logements de type BRS (Le bail réel solidaire).

Le BRS est un nouveau dispositif d'accession. Il permet à des ménages de devenir propriétaires d'un logement neuf situé en zone tendue et ce, à un prix abordable.



Le principe du bail réel solidaire (BRS) est la dissociation du foncier et du bâti qui permet de baisser le prix des logements. Le ménage achète uniquement le logement et loue le terrain à un Organisme Foncier Solidaire pour un loyer faible, en signant un bail réel solidaire, d'une durée comprise entre 18 et 99 ans. L'Organisme Foncier Solidaire détient uniquement le terrain. Le ménage n'achète donc que la partie bâtie du logement, ce qui représente entre 20% à 40% d'économie en fonction du secteur géographique.

Pour choisir le bailleur qui portera ce projet, la Commune a fixé des critères qualitatifs importants :

- **Bien-être et qualité de vie dans les logements proposés :** orientation/exposition, composition des appartements...
- **Nature du programme proposé :** nombre de logements et répartition par catégories, surfaces de plancher créées.
- **Qualité d'insertion de l'opération dans son environnement et dans la vie du quartier,** notamment avec le projet de micro ferme limitrophe à l'opération.
- **Niveau de performance environnementale (NF habitat/ bâtiment labellisé) :** souhait d'avoir une opération durable exemplaire et vertueuse de type Ecoquartier.
- **Valorisation foncière** proposée.
- **Modalités de gestion** des futurs bâtiments.

A l'issue de l'appel à projet, la Commune a retenu un bailleur qui propose un projet cohérent avec les attentes de la Commune.





AEROSLIDE
25 ANS D'EXPÉRIENCE DANS LES AIRS



74210 DOUSSARD
06 11 40 07 94

BURNET Christophe
mécanique automobile



74210 DOUSSARD
04 50 09 84 73 garage.burnet@orange.fr



DENERIAZ



Manufacture de skis
& Concept store

646 route du Couardet 74210 DOUSSARD
www.deneriaz-ski.com Tél : +33 (0)4.50.63.84.98

Mécanique Poids Lourds
Thierry PICCONE




Travail à domicile - Dépannage
130. allée de la reisse - 74210 Doussard
06 08 00 77 78 - 04 50 44 87 82
piccone.thierry@cegetel.net

CORBOZ CLAUDE ET FILS
Charpente - Couverture - Zinguerie
Depuis 1979




ZA des Vernays
74210 DOUSSARD
04 50 64 88 59

Aurélien: 06 10 30 79 31
Jean-Baptiste: 06 63 92 40 74
sarlcobozclaudetfils@orange.fr



SPTP

TERRASSEMENT / VRD / PETITE MAÇONNERIE



Sonny Perrier
108, rue de Macherine - 74210 Doussard
06 71 59 84 23
sarl.sptp@hotmail.com



Le Joker Coiffure
Salon Mixte



83 Rue Du Charbon
74210 DOUSSARD
04.50.66.99.57 



PARTICIPATION CITOYENNE LANCÉE SUR LA SALLE POLYVALENTE

La participation citoyenne est une pratique démocratique qui consiste à associer les citoyens au processus de décision politique. Lors de la dernière campagne municipale, nous avons pris l'engagement de la mettre en place et c'est désormais chose faite sur la réhabilitation de la salle polyvalente.

En effet, la salle polyvalente est un lieu public qui est mis notamment à la disposition de l'école, des associations locales, des particuliers pour des activités sportives et de loisirs ou pour organiser des événements festifs. D'autres usages peuvent être imaginés, comme la pratique des arts. Le bâtiment est la propriété de la commune et est géré par les services municipaux. La ville peut louer la salle ou la mettre à disposition des utilisateurs suivant des règles définies par le conseil municipal. L'équipement représente un coût d'investissement et de

fonctionnement dans le budget municipal.

Pourquoi la salle polyvalente N'EST PLUS UTILISÉE DEPUIS JUILLET 2019 ?

La salle polyvalente de Doussard a subi un sinistre le 1^{er} juillet 2019. Un débat entre experts, assurances, s'est alors joué jusqu'au second semestre 2023 où le rapport final d'expertise a été rendu. En parallèle, au second semestre 2022, la commune a nommé le cabinet "Architecture Energie" pour démarrer l'étude de programmation pour la rénovation de la salle polyvalente. Trois scénarios de rénovation ont alors été proposés. L'équipe municipale élue à l'issue des élections du 12 novembre 2023 a pris la décision en décembre 2023 d'associer les habitants de Doussard à la



définition du projet de rénovation de la salle polyvalente et de lancer une consultation citoyenne sur le sujet. Au travers de la diversité des idées et des points de vue qui seront partagés, l'équipe municipale définira l'équipement de demain en optimisant les dépenses publiques et en défendant un modèle économe et responsable de cet équipement public au service de tous. Nous remercions dès à présent tous les participants!

UNE PREMIÈRE CÉRÉMONIE DES VŒUX à la population, aux associations et au personnel communal plébiscitée !

En dépit du court délai que nous avons pour organiser cette première cérémonie des vœux à la population au sein de la cantine de l'école à laquelle nous étions très attachés, nous tenions à vous remercier toutes et tous, de vous être déplacés à cette occasion !

Désormais, ce rendez-vous annuel de début d'année vous permettra d'échanger en toute simplicité avec vos élus et d'avoir un bilan de l'année écoulée, des informations pratiques et un point sur les projets en cours et à venir ! C'est un temps fort de la vie de la commune qui démontre notre volonté de partager avec vous nos actions municipales en toute transparence.



Dans la même logique, nous organiserons une cérémonie de bienvenue aux nouveaux arrivants de notre commune qui aura lieu le samedi 14 décembre 2024 à 11h, salle du conseil à la maison des associations de Doussard. On compte sur votre présence!



CALENDRIER de la consultation citoyenne menée

• La réunion de lancement du projet

a eu lieu au ciné théâtre de Doussard lors d'une réunion publique le 22 janvier 2024, avec l'intervention du cabinet d'architecture qui a présenté l'état des lieux (état de la salle / perspectives de rénovation).



Vous étiez une centaine à être présents.

• **Lancement lors de la réunion du 22/01** d'un recueil des idées des citoyens au travers d'un questionnaire numérique, guidé par 5 questions ouvertes. Le dispositif a été clôturé au 29/02/2024. Une centaine de personnes y ont participé.

• **Installation d'une boîte à idées** à votre disposition en mairie pour ceux qui ne sont pas à l'aise avec les outils numériques.

• **Création d'un atelier participatif** avec 30 volontaires (animé par le cabinet d'architecte) qui s'est réuni le 7/03/2024.

Pour vous restituer toutes les idées et le travail constructif mené par les citoyens sur la réhabilitation de notre salle polyvalente, nous vous convions à assister à la **réunion publique de restitution de la consultation citoyenne le 08/04/2024 à 19h au ciné théâtre** de Doussard.

À l'issue de cette réunion, nous devrions être en mesure de vous préciser les idées et scénarios qui seront choisis par la municipalité afin de démarrer dès que possible les travaux de réhabilitation de notre salle et ainsi pouvoir la réouvrir à toutes et tous.



TOUT SAVOIR SUR LA CRÈCHE MUNICIPALE



UN NOUVEAU NOM POUR LA CRÈCHE

Profitant de la rédaction de son nouveau projet pédagogique, incluant des pratiques éducatives plus actuelles, l'équipe de la crèche a fait le souhait d'attribuer un nouveau nom à la structure. Après concertation et accord du Conseil Municipal, le choix s'est porté sur : **LES P'TITS BOUTS DU LAC.**

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter la crèche au : 04 50 44 32 93 ou par courriel à creche@ville-doussard.fr

Créée dans les années 70 et agrandie en 2000, la crèche municipale de Doussard est installée non loin de la mairie et du centre du village, au bout de l'impasse des cimes.

D'une capacité d'accueil de 24 places, la structure accueille les enfants de la commune entre 2 mois ½ et trois ans, répartis en trois sections : petits, moyens et grands, selon leur année de naissance. Chaque section est encadrée par deux référentes qui suivront le même groupe d'enfants durant leurs trois années de crèche, permettant ainsi aux enfants de conserver leurs repères, même si leur milieu de vie au sein de la crèche évolue en suivant leurs progrès et leurs

besoins. L'équipe se compose d'une directrice, de huit professionnelles pour l'encadrement des enfants, auxquelles s'ajoutent un cuisinier et un agent d'entretien. D'autres professionnels sont amenés à intervenir dans la crèche, tels que médecin de crèche et psychologue, auprès des enfants et de l'équipe ou des partenaires tels que services PMI ou CAF. Les grandes lignes de l'accueil des enfants sont édictées dans le projet pédagogique de la crèche, parmi lesquelles : répondre aux besoins des enfants par des soins et des gestes du quotidien, les guider dans l'apprentissage de la vie en collectivité et dans les acquisitions vers l'autonomie, les aider à s'éveiller et leur faire découvrir leur environnement.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

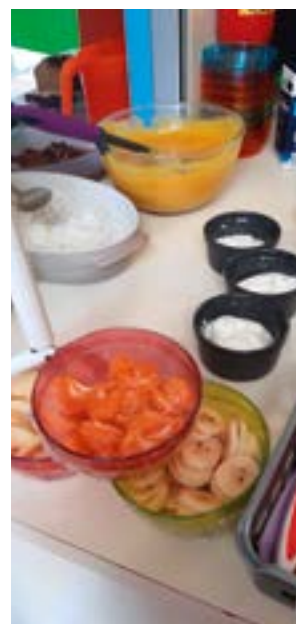
Les parents (ou futurs parents) intéressés par un accueil de leur enfant à la crèche peuvent faire la demande d'une place en complétant le formulaire de "Demande d'admission", téléchargeable sur le site de la Mairie de Doussard, page petite-enfance, puis le retourner par mail à l'adresse de la crèche figurant sur le document ou le déposer en mairie.

Les dossiers sont ensuite présentés en commission d'attribution des places, en mars, afin d'attribuer les places qui seront disponibles à la rentrée suivante. Les réponses - positives ou négatives -, sont ensuite communiquées aux familles candidates par voie postale, courant avril.



L'ALIMENTATION

Depuis quelques années et à l'initiative de Sébastien Grimonpont, le cuisinier de la crèche, les repas et goûters servis aux enfants sont essentiellement faits maison, ainsi, compotes, purées, entrées, plats, desserts et goûters, sucrés ou salés, et même les yaourts et le pain sont élaborés au sein de la crèche et à partir d'aliments de base non transformés industriellement et en favorisant au maximum un approvisionnement local et BIO. Les menus sont élaborés dans un souci d'équilibre alimentaire adapté au jeune public auquel ils s'adressent et dans le respect du rythme des saisons. La découverte de goûts et textures différents font des enfants des petits gourmets qui, c'est vrai, boudent parfois certains aliments... mais pas toujours ceux que l'on croirait !



Bon à savoir

LE RELAIS Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance des Sources du lac d'Annecy est rattaché au Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) depuis 2022.

Il est donc au service de l'ensemble des sept communes du territoire. C'est un lieu gratuit d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les assistants maternels, les gardes à domicile, les parents et leurs enfants.

Ses missions sont :

- **Informers les parents** sur les modes d'accueil du jeune enfant, individuels et collectifs, présents sur l'ensemble du territoire des Sources du lac d'Annecy et les accompagner dans le choix d'une solution adaptée à leurs besoins.
- **Proposer un lieu** aux assistants maternels et aux gardes d'enfants à domicile pour se rencontrer et échanger sur leurs pratiques professionnelles.
- **Permettre aux enfants accueillis** de bénéficier de temps de socialisation en découvrant de nouvelles activités en petits groupes.
- **Soutenir la professionnalisation** des assistants maternels et des gardes à domicile en facilitant leur accès à la formation continue et en participant à l'information des candidats à ces deux métiers.
- **Aider aux démarches administratives** des parents et des professionnels.

Sur le territoire intercommunal, l'enjeu du Relais est d'encourager les nouvelles vocations afin de répondre aux besoins actuels et futurs des parents.

Il y a une dizaine d'années, on comptait 120 assistantes maternelles sur le territoire. Aujourd'hui, il n'y en a plus que 65, dont 17 prévoient de partir dans les années à venir. L'enjeu est d'assurer la relève pour répondre aux besoins actuels et futurs de garde d'enfants sur les sept communes des Sources du lac d'Annecy.

Les autres modes d'accueil (crèches, halte-garderie, maison des assistants maternels) ne peuvent répondre à tous les types de besoins des parents. Les assistants maternels et les gardes à domicile jouent donc un rôle complémentaire essentiel dans le panel des solutions de garde proposées aux familles.

Plus d'informations auprès du Relais au 04 50 32 57 65 ou 06 63 12 50 87 et par courriel à : relais.petite.enfance@cc-sources-lac-annecy.com

Le Relais Petite Enfance est ouvert du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h et il est situé à Faverges-Seythenex au 5 voie des Dr Joseph et Pierre Mouthon.



PRÉSENTATION DE L'EXÉCUTION COMPTABLE 2022

		BUDGET PRINCIPAL	BUDGETS ANNEXES				TOTAL GÉNÉRAL
			Concession portuaire	Eau	Forêts	CCAS	
Fonctionnement	Dépenses	4 192 653 €	135 273 €	207 890 €	44 483 €	17 500 €	4 918 302 €
	Recettes	4 800 981 €	139 925 €	265 911 €	14 761 €	17 601 €	5 239 180 €
Investissements	Dépenses	1 097 223 €	55 897 €	35 987 €	26 359 €		1 215 466 €
	Recettes	1 119 904 €	92 183 €	182 775 €	40 526 €		1 435 388 €
TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES		5 548 993 €	107 212 €	103 090 €	40 981 €	7 834 €	5 548 993 €
TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES		6 674 567 €	232 108 €	448 686 €	55 288 €	17 601 €	6 674 567 €

L'ANNÉE 2023

L'année 2023 a été marquée par un blocage politique qui a conduit au refus du vote du budget communal et de ses budgets annexes, qui a conduit à la saisine de la Chambre

Régionale des Comptes (CRC) par le Préfet. Celle-ci a été mandatée pour produire un budget a minima. Le budget rendu exécutoire par le Préfet est limité dans ses autorisations budgétaires aux missions municipales relevant de la continuité des services publics

locaux et aux interventions de préservation du patrimoine communal. Seul le projet d'agrandissement du réservoir d'eau potable a été retenu comme un investissement incontournable pour la préservation de la ressource en eau de la Commune,

BUDGET 2023 RENDU EXÉCUTOIRE par le Préfet après saisine de la CRC

		BUDGET PRINCIPAL	BUDGETS ANNEXES				TOTAL GÉNÉRAL
			Concession portuaire	Eau	Forêts	CCAS	
Fonctionnement	Dépenses	4 395 863 €	76 751 €	447 952 €	32 800 €	10 100 €	4 963 466 €
	Recettes	4 677 413 €	83 553 €	447 952 €	32 800 €	10 100 €	5 251 818 €
Investissements	Dépenses	618 904 €	60 860 €	1 377 183 €	35 358 €		2 092 306 €
	Recettes	618 904 €	60 860 €	1 377 183 €	60 517 €		2 117 464 €
TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES		5 014 767 €	137 611 €	1 825 135 €	68 158 €	10 100 €	7 055 772 €
TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES		5 296 318 €	144 413 €	1 825 135 €	93 317 €	10 100 €	7 369 283 €

À l'issue de l'intervention de la CRC et du Préfet, le conseil municipal a recouvré ses pouvoirs budgétaires et quelques décisions modificatives ont permis, avant l'été 2023, d'ajuster le budget communal en fonctionnement afin de permettre le versement des subventions annuelles au monde associatif local et la prise en compte de la revalorisation du point d'indice dans la rémunération des agents communaux,

décidée par le Gouvernement et l'amélioration de la prise en charge de leur protection sociale.

Ce n'est qu'après la démission massive de 17 conseillers municipaux en octobre 2023 et dans l'attente de l'élection partielle intégrale du conseil municipal que l'assemblée toujours en place a pu débloquer la situation budgétaire en approuvant les autorisations nécessaires en investissement

permettant en fin d'année quelques réalisations d'équipements nécessaires comme le renouvellement du parc informatique à l'école, le remplacement de matériels techniques, la finalisation de certains chantiers mis en attente, les travaux de réparation de la rampe de mise à l'eau, la création de la piste forestière de Saury...

Les autorisations budgétaires à l'issue de l'année 2023 sont les suivantes :

		BUDGET PRINCIPAL	BUDGETS ANNEXES				TOTAL GÉNÉRAL
			Concession portuaire	Eau	Forêts	CCAS	
Fonctionnement	Dépenses	4 998 470 €	77 711 €	447 952 €	40 869 €	10 100 €	5 575 102 €
	Recettes	4 998 470 €	151 262 €	447 952 €	40 869 €	10 100 €	5 648 653 €
Investissements	Dépenses	1 754 161 €	168 504 €	1 377 183 €	308 402 €		3 608 250 €
	Recettes	1 754 161 €	168 504 €	1 377 183 €	308 402 €		3 608 250 €
TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES		6 752 630 €	246 215 €	1 825 135 €	349 272 €	10 100 €	9 183 352 €
TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES		6 752 630 €	319 766 €	1 825 135 €	349 272 €	10 100 €	9 256 903 €



AUX CAVES DU CHÂTEAU
VINS, BIÈRES & PRODUITS RÉGIONAUX

📍 ZA LES BOUCHEROZ, 74210 FAVERGES
☎ 04 50 44 50 38
✉ AUX-CAVES-DU-CHATEAU@ORANGE.FR

310 Route de Thônes - FAVERGES

J P B G
Décor

PEINTURE, DROGUERIE,
REVÊTEMENTS DE SOLS ET MURS,
PLACARDS SUR MESURE

Réalisations de travaux de peinture et de revêtements de sol
+ de 2000 couleurs disponibles en magasin

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 / 14h00 à 18h30 - Le samedi 9h00 à 12h00 - Tél. 04 50 32 5000



BISTROT DU COIN

Maître restaurateur

04 50 01 03 35
28 route de Chevaline
74210 DOUSSARD

f bistrotducoin74
bistrotducoin74@gmail.com

LAURA
Hairlifestyle
Coiffure & Manucure

Laura Rivollet

04 56 34 65 68 - 455 Route de la Vieille Eglise - 74210 Doussard
Avec ou sans rendez-vous. Rendez-vous en ligne via www.lauracoiffureetonglerie.fr

Valentin GUY

ALPAJIR

☎ 04.50.44.84.33

Maintenance chauffage
Fioul • Gaz • Pompe à chaleur
Solaire • Régulation
Entretien & Dépannage

ZA des Vernays - 74210 DOUSSARD



Bar Restaurant Evénements

04 50 02 42 69



Réalité virtuelle (exclusivité sur les 2 savoie)
Cinétir (tir à balles réelles) - **Armurerie**
Initiation au tir - Billard - Fléchettes...

ZAC des Vernays - 74210 Doussard
info@4-47.com - Rejoignez-nous sur Facebook et Instagram  



RPB

77 Route des Marais
74410 SAINT-JORIOZ
Tél. 04 50 68 57 86 - Fax : 04 50 68 96 49
commercial-rpb@charvin.fr

BÉTON PRÊT À L'EMPLOI



CARROSSERIE DES CIMES

RÉPARATION
TOUTES ASSURANCES
TOUTES MARQUES

TÔLERIE
PEINTURE
PARE-BRISE
PNEUMATIQUE
VÉHICULE DE PRÊT

06 14 33 82 76 - 04 50 88 53 36 - carrosseriedescimes@gmail.com
16 route du Couardet, ZAC les Vernays - 74210 Doussard

rappel

RÈGLES de bon voisinage



BRUITS : de trop nombreuses personnes ne respectent pas les heures de tonte et l'utilisation d'engins à moteur. Aussi afin de préserver la tranquillité de tous, voici un rappel des règles à respecter. Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, bétonnières ou scies mécaniques, etc, ne peuvent être effectués qu'à certaines heures :

• **Travaux sonores autorisés (pour les particuliers) :**

les jours ouvrables de 8h à 20h,
 les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h. Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

• **Travaux sonores autorisés (pour les professionnels) :**

les jours ouvrables de 7h à 20h.
 Interdits les dimanches et jours fériés.

BRÛLAGE DES DÉCHETS : le brûlage des déchets à l'air libre, y compris les déchets verts, est strictement interdit dans tout le département de la Haute-Savoie. Vous pouvez déposer vos déchets à la déchèterie.



Plus d'informations au 04 50 44 64 11 ou sur le site internet de la déchèterie sur : www.cc-sources-lac-annecy.com/environnement/les-dechets/la-decheterie-74210-faverges

Pour plus d'informations :
 mairie de Doussard 04 50 44 30 45
mairie@ville-doussard.fr

LE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE

Le service est composé d'un policier municipal (responsable du service), d'un agent de surveillance de la voie publique contractuel. Une convention de partage des moyens entre les communes de LATHUILE et de DUINGT étend leur zone géographique, soit 33,29 km² à sécuriser.

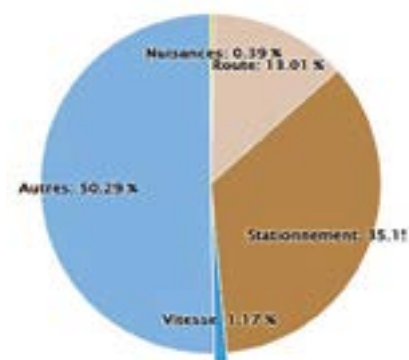


Les missions sont diverses, sécurisation aux abords des écoles, police de proximité, opération tranquillité vacances, rédaction d'actes administratifs (cimetière, marché, urbanisme, régies, arrêtés municipaux), police de la route, gestion de la vidéo protection, maintenance du parc horodateur, objets trouvés, lutte contre la délinquance, interventions diverses sur demande des pompiers ou des gendarmes, sécurisation des événements sportifs et culturels (17 en 2023), gestion et mise en place du poste de secours.

Les agents sont formés chaque année aux gestes de premiers secours et gestes techniques professionnels d'intervention. En 2023, le service mutualisé entre DOUSSARD, LATHUILE, DUINGT a signé une convention de coordination avec les services de gendarmerie. Cette convention permet aux agents d'avoir accès à certains fichiers, d'être armés et elle renforce le travail de coopération des policiers municipaux et gendarmes sur le terrain, notamment lors d'interventions ou de contrôles coordonnés.



QUELQUES chiffres



684 contraventions dressées en 2023. Principalement pour non respect des règles au stationnement, vitesses excessives, non respect des interdictions de tourner à gauche route du pont Monnet et usage du téléphone au volant. A ces chiffres s'ajoutent la prévention et les rappels à la loi. Sur la route, soyez vigilants.

RÉACTIVATION DU DISPOSITIF "VOISINS VIGILANTS" SOLIDAIRES

La sécurité est la priorité numéro un des mairies françaises aujourd'hui*, avec 4 millions d'adhérents et 1 000 mairies adhérentes dont Doussard.

La vigilance solidaire est avant tout un engagement commun pour la protection et le bien-être de tous ! Ce dispositif vous permet d'entrer en relation avec vos voisins afin d'être informés et d'informer la communauté de toute démarche suspecte repérée dans votre quartier. Toute activité non habituelle peut être signalée à l'instant T très facilement et diffusée au sein des personnes enregistrées. Dans le cas inverse, les forces de l'ordre et la ville peuvent contacter la communauté via l'application afin de l'informer d'un problème en cours ou de quelques consignes. Un accès à l'info conseil de la mairie est proposé le 1^{er} mercredi de chaque mois. Plus que jamais, la solidarité et la bienveillance sont des valeurs clés qui contribuent au bonheur de nos administrés.



Venez-nous rejoindre et inscrivez-vous directement en scannant le QR code ci-contre.

*étude ifop - baromètre, avril 2023



DES VOISINS VIGILANTS ET SOLIDAIRES DE LA COMMUNE DE DOUSSARD AVEC NOTRE POLICIER MUNICIPAL ET NOTRE ADJOINT À LA SÉCURITÉ.

OPÉRATION tranquillité vacances

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Les services de police ou de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenus en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage...). Renseignez-vous auprès de la mairie.



Père fouettard a été arrêté grâce à votre aide!



Ho ho ho

Chers Tous

Quelle belle nouvelle j'ai reçue aujourd'hui
Nous sommes le 22 décembre, à trois jours de Noël,
je suis ravi de savoir mon frère hors d'état de nuire.

Il vous a donné du fil à retordre, je le sais, mais grâce à
vous tous, les petits enquêteurs, et grâce à l'intervention de
la police à 8h40 ce matin, Fouettard a été arrêté.

Me voilà sercin pour distribuer vos jolis paquets de Noël.
Vous avez fait preuve d'un grand courage pour le traquer,
vous n'avez pas hésité à traîner vos parents dehors pour le
trouver, je suis si fier de vous, petits habitants de Doussard.

Je vous remercie les enfants, les parents et la police.

Je vous souhaite un très joyeux Noël. N'oubliez pas, c'est
en donnant que nous recevons. Donnez un sourire, un baiser,
une pensée, un câlin, un toast au saumon ou une papillote
et vous aurez le bonheur d'avoir mis de la joie dans le cœur
de la personne qui recevra.

Amusez-vous, profitez, car Noël, ce n'est qu'une fois par an.
Belles fêtes de fin d'année à tous

Le Père Noël



MERCI POUR VOTRE TRAVAIL !

La commune de Doussard compte actuellement 40 agents qui travaillent dans différents services : administratifs en mairie, services techniques au centre technique municipal, la police municipale, le personnel de la crèche municipale et le personnel de l'école (cantine, périscolaire - ATSEM).



**EQUIPE
ADMINISTRATIVE
MAIRIE**



PERSONNEL DE LA CANTINE



SERVICE PERISCOLAIRE



**AGENTS DES SERVICES
TECHNIQUES**



EQUIPE CRÈCHE



PM ET PERE FOUETTARD



ATSEM AGENTS ECOLES

A l'égard de la gestion du personnel communal, le rôle du maire se révèle double. Exécutif des décisions du conseil municipal – qui vote les crédits budgétaires et détermine le tableau des effectifs communaux et l'organigramme des services – le maire a aussi un rôle propre : il recrute les agents communaux, les nomme, les promeut, leur applique les mesures disciplinaires, le cas échéant, et met éventuellement fin à leurs fonctions. De façon plus générale, il gère le personnel communal et ses conditions d'emploi. Tous les élus travaillent en concertation avec les services municipaux et nous tenions à les remercier toutes et tous pour la qualité de leur travail au quotidien et leur sens du service public.

Cette année, nous avons eu plusieurs mouvements de personnel en raison notamment du départ en retraite d'Isabelle DAGAND, agent comptable qui a quitté la commune le 1^{er} mars 2023 après

une carrière de plus de 30 ans au service de Doussard. Elle quitte ainsi les services municipaux avec la Médaille d'Or du travail. Elle a été remplacée par M^{me} Perrine MONTEMONT, arrivée de la Commune de Faverges-Seythenex, à qui nous souhaitons la bienvenue.

Nous avons eu aussi le départ de Didier GRANS, agent technique à la voirie qui a quitté les services municipaux le 1^{er} septembre 2023 après 33 années au service de la Commune. Il a été remplacé aux services techniques par Dylan Devouassoux.

Enfin, nous avons eu le départ par mutation de Laurent PORTE, agent technique au service bâtiment, qui a rejoint le Conseil Départemental de la Haute-Savoie après 10 ans de service au sein de la Commune.

EVERYFIT
SALLE DE SPORT

- ▶▶▶ 6h/23h 7j/7
- ▶▶▶ Fitness
- ▶▶▶ Cours collectifs
- ▶▶▶ Musculation
- ▶▶▶ Cardio
- ▶▶▶ Coach sportif

455 route de la vieille église 74210 DOUSSARD - www.everyfit.fr



LAMY VISION
OPTICIEN

Avec ou sans rendez-vous
Du mardi au samedi : 9h à 12h et 14h30 à 19h

15 chemin des Talmeliers
74410 Saint-Jorioz
04 50 68 97 97
www.lamyvision.fr



100%
SANTÉ



TOM FORD EYEWEAR

EXPERTISE • PROXIMITÉ • PRIX JUSTES
QUALITÉ DE SERVICE • FABRICATION
FRANÇAISE* • CONSEILS PERSONNALISÉS
HAUTE TECHNICITÉ DES PRODUITS

**sur certains de nos produits*



AVEC LAMY, DITES OUI À VOTRE VIE !

Bilan auditif gratuit
Expertise de plus de 20 ans
Solutions auditives discrètes et performantes
Essai 30 jours
Garantie 4 ans
Suivi personnalisé



PHONAK ©Phonak



LAMY AUDITION
AUDIOPROTHESISTE

Doussard • Saint-Jorioz • Thônes lamyaudition.fr LamyAudition



UN PROJET ERASMUS : EN ROUTE POUR BERLIN

Tout a commencé par la volonté de l'équipe enseignante de découvrir d'autres fonctionnements d'écoles en lien avec le projet "Plus verte mon école".

Le choix s'est porté sur l'école Bornholmer Grundshule à Berlin, où 48 CM2 ont eu la chance de vivre l'expérience d'une classe de découverte au mois d'avril 2023.

Après une première étape à Fribourg et son écoquartier, direction Berlin par le train, pour vivre une semaine en immersion dans cette grande école et son jardin attenant et dans les familles berlinoises où les élèves passaient la nuit.

Les enseignants allemands et leurs élèves leur avaient réservé un

programme de visites : Technikmuseum, les jardins du monde et un parcours guidé par les correspondants pour découvrir les principaux monuments de la ville. La dernière soirée était dédiée à la visite du Reichstag.

Au retour, forts de cette expérience, élèves et adultes ont souhaité s'inspirer de cette fantastique aventure pour continuer d'améliorer la vie dans notre école.

Lors de la cérémonie commémorative du 8 mai 1945, certains élèves ont témoigné de cet échange et de l'amitié franco-allemande. Nous aurons plaisir à accueillir, à notre tour, les correspondants allemands au printemps du 9 au 13 avril 2024 à Doussard. Nous serons ravis de leur faire découvrir notre belle école et son riche environnement !



POURSUITE DE L'OPÉRATION "PLUS VERTE MON ÉCOLE"

Le 18 novembre 2023, l'école a de nouveau ouvert ses portes afin de poursuivre son projet "plus verte mon école", coordonné par Adrien Auzeille, d'Ecosystème. Aux côtés des élèves et de leur famille, de l'équipe pédagogique, du Sou des écoles et des bénévoles, la nouvelle équipe municipale a pu mesurer l'ampleur du projet !

La semaine précédente avait été marquée par la venue de Laura et de Christophe, deux enseignants engagés dans un tour de France des écoles écologiques et solidaires. A travers des entretiens, vidéos, participations à divers ateliers, ils ont pu documenter les projets en cours à l'école : école dehors, écoresponsabilité (espaces dédiés au tri, récupération de jouets pour le périscolaire), écocitoyenneté (réunion des éco délégués, charte des 3R...).

Au programme de la journée : diverses plantations, végétalisation de la pergola avec la création d'une mare, installation de tipis comme futures zones d'ombres, mise en place d'une suspension d'agrès et de récupérateurs d'eau, nettoyage des cours.

Le projet d'aménagement de l'école a bénéficié d'une aide financière de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour l'acquisition d'une pergola en bois et a reçu un prix de la région "villes et villages fleuris" dans la catégorie "plus verte mon école".

Au fil du temps, ce projet d'aménagement de la cour de l'école s'est élargi ; aujourd'hui les élèves s'approprient l'espace et proposent des projets collaboratifs au sein de l'école qui développent la créativité et les habiletés manuelles.

**LE DERNIER
CHANTIER
PARTICIPATIF
A EU LIEU LE
23 MARS 2024
TOUS LES HABITANTS
ÉTAIENT INVITÉS !**



SÉCURITÉ À L'ÉCOLE

La police municipale est présente chaque jour d'école pour sécuriser les abords de cette dernière et échanger avec les administrés.

Nos agents interviennent régulièrement dans l'enceinte de l'école comme par exemple pour apprendre aux enfants à rouler en vélo ou pour des opérations de prévention en lien avec la gendarmerie.

Nous envisageons de renforcer encore davantage la sécurité à l'école. La commission sécurité réfléchit actuellement au déploiement de nouveaux outils de sécurisation en lien avec la région Auvergne-Rhône-Alpes et nos policiers municipaux.



RETOUR SUR LE REPAS DES ANCIENS ÉDITION 2023

Le 5 mars 2023, à l'initiative du CCAS, s'est déroulé le traditionnel repas des anciens à la salle des fêtes de Giez.

Un moment qui permet de se retrouver, d'échanger autour d'un repas chaleureux et savoureux. Ce fut aussi l'occasion de mettre à l'honneur madame Charlotte Maurice qui a fêté ses 100 ans en mai 2023. Le Maire de l'époque, Michel Coutin et son adjointe, Mylène Forestier, lui ont offert un joli bouquet pour la circonstance ! Madame Maurice fait toujours partie du club des carlines argentées et elle joue chaque mardi à la belote.



Le mot de notre centenaire pour l'année 2024 : SOLANGE DESBIOLLES

Madame Desbiolles, de son nom de jeune fille "Rivollet" est née le 7 février 1924 à Bredannaz à Doussard. Elle avait 20 ans lors de la deuxième guerre mondiale, elle s'est mariée et a habité à Annecy puis elle est revenue définitivement à Bredannaz après la guerre. Elle a eu 4 enfants, 2 filles et 2 garçons dont l'un est décédé accidentellement à l'âge de 22 ans.

Elle est bien entourée avec 7 petits-enfants, 19 arrières-petits-enfants et 8 arrières arrières... Elle était femme au foyer comme beaucoup d'épouses à cette époque. Elle a été veuve à l'âge de 50 ans et a dû passer son permis de conduire et trouver un travail de femme de ménage/ garde d'enfants.

À sa retraite, elle a beaucoup voyagé (Thaïlande, Sénégal, Londres...) et passait un mois tous les ans dans des centres de vacances dans le sud et 3 semaines en Tunisie où elle est allée environ 20 fois.

Ses hobbies: les fleurs, le jardin, la pâtisserie, la couture, le scrabble, elle participait même à des concours et jouait sur l'ordinateur. À 80 ans, elle décide de faire son baptême de parapente à Luchon.

Quand on lui demande: "quel est votre secret de longévité?"; elle répond: "c'est facile, il suffit d'attendre!". Encore très bon anniversaire Solange ! Merci pour cette belle leçon de vie !



SERVICE DE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE COMMENT ÇA MARCHE ?

Dans le cadre de sa politique sociale, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) des Sources du Lac d'Annecy favorise le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie, handicapées ou provisoirement fragilisées suite à une hospitalisation ou une maladie.

Dans le cadre de sa politique sociale, le Centre Intercommunal d'Action Sociale des Sources du Lac d'Annecy favorise le maintien à domicile en proposant la possibilité de se faire livrer des repas en liaison froide, 7 jours sur 7, y compris les jours fériés. Ce procédé permet de livrer les repas pour plusieurs jours consécutifs avec un maximum de trois jours entre la fabrication et la consommation des plats. Les repas sont confectionnés par la cuisine municipale de la commune de Faverges-Seythenex. Ils sont élaborés par le chef de cuisine sous couvert d'une diététicienne. Vous pouvez bénéficier d'un repas le midi et le soir.

Pour rappel, le tarif appliqué est défini selon le barème suivant :

REVENU FISCAL DE RÉFÉRENCE (ANNUEL) PAR PART FISCALE	PRIX REPAS MIDI au 1 ^{er} janvier 2024	PRIX REPAS SOIR au 1 ^{er} janvier 2024
Inférieur à 12 130 €	5,34 €	2,22 €
De 12 131 à 15 160 €	6,67 €	2,77 €
De 15 161 à 18 200 €	8,01 €	3,33 €
De 18 201 à 21 230 €	9,34 €	3,88 €
De 21 231 à 22 445 €	9,87 €	4,10 €
Supérieur à 22 446 €	10,68 €	4,4 €
Tarifs occasionnels (habitants du territoire)	Même tarif que ci-dessus selon le revenu fiscal	
Tarifs non domiciliés sur le territoire	12,81 €	5,32 €

Comment en bénéficier ?

Les personnes intéressées doivent en formuler la demande auprès du secrétariat du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) soit en s'y rendant, soit par téléphone au 04 50 44 46 40 ou par mail : cias@cc-sources-lac-annecy.com

APPEL À CANDIDATURE PAR L'ADMR du Pays de Faverges !



L'ADMR du Pays de Faverges, service associatif d'aide et d'accompagnement à domicile, cherche actuellement à recruter des nouveaux bénévoles sur le secteur de la Communauté de communes des Sources du lac d'Annecy.

Ces bénévoles sont les visages de l'accompagnement et de l'empathie au service des plus vulnérables sur notre territoire. Ils consacrent leur temps, leurs compétences et leur cœur pour aider nos concitoyens, que ce soit en apportant un soutien aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap, ou à leurs familles.

A l'ADMR, chaque bénévole choisit la mission qui lui convient le mieux et le temps qu'il souhaite lui consacrer. La diversité des missions ne manque pas et votre engagement peut faire la différence.

Dans un monde où le temps devient une ressource de plus en plus rare, les bénévoles consacrent le leur pour une cause qui les passionne. Rejoignez-nous !

Inauguration

FRANCE SERVICES à Faverges-Seythenex



Dans le prolongement de l'ouverture de la maison France Services des Sources du Lac d'Annecy installée dans les locaux du Centre Intercommunal d'Action Sociale, sont mises en place des permanences au sein de la mairie de Doussard depuis le 3 janvier 2023.

Afin de se rapprocher de la population pour l'accompagner dans les démarches administratives, les deux conseillères France Services assurent des permanences, les 1^{er} et 3^e mardi du mois, uniquement sur rendez-vous pris auprès de France Services au 04 50 44 38 77. Pour rappel, France Services vous accompagne dans vos démarches au quotidien dans les domaines de la famille, la santé, la retraite, l'accès aux droits, les finances publiques, les démarches liées à l'emploi et l'accompagnement au numérique. L'inauguration a eu lieu le 16 novembre 2023.



HOTEL ARCALOD ***

BISTROT JEANNE
BAR - TERRASSE - GROUPES

04 50 44 30 22

Espace France Services

- PROCHE DE VOUS AU QUOTIDIEN
- À CHAQUE SITUATION INDIVIDUELLE, DES RÉPONSES ADAPTÉES.
- SANS RENDEZ-VOUS

UN NOUVEAU MODE D'ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS DANS UN LIEU UNIQUE

RÉALISATIONS INTERVENUES EN 2023

UNE NOUVELLE PERGOLA à l'école

La pergola de l'école a été réalisée par l'entreprise BRESSE sur les plans de M. Christophe DI LELIO architecte. L'entreprise CORBOZ leo a mis en œuvre les fondations et le mur de soutènement nécessaire à la pose de la charpente. La construction de cette pergola permet de réduire fortement le rayonnement solaire dans les classes exposées SUD et de gagner ainsi en confort intérieur. La végétalisation autour de la pergola sera réalisée dans le cadre du chantier participatif de "plus verte mon école". Le coût des travaux s'élève à un montant de 33 495 € HT.



MISE EN SERVICE D'UN SKATE-PARK pour nos ados et jeunes !



En 2020, six jeunes de la commune avaient sollicité la municipalité afin de créer un skate-park, en adressant un courrier avec un projet déjà bien ficelé. Devant leur motivation, les élus ont collaboré avec eux pour le réaliser, approuvant le projet à l'unanimité en conseil municipal. Le choix d'implantation s'est porté sur le terrain à côté du city stade permettant un espace dédié aux jeunes et limitant les nuisances de voisinage. Le procédé de construction a consisté à la mise en œuvre de modules préfabriqués, intégrés à la dalle de finition permettant une intégration parfaite des modules et limitant les risques de dégradations. Les mouvements de terrain autour des rampes et la végétalisation ont permis une bonne intégration paysagère de cet espace.

Les travaux du skate-park ont été réceptionnés le 29 mars 2023 et l'inauguration a eu lieu le 3 juin 2023. Le coût des travaux, d'un montant total de 99 993 €, a été financé à 25 % (25 000 €) par la Région Auvergne Rhône-Alpes, à 20 % (20 000 €) par le Conseil Départemental de la Haute-Savoie, la commune finançant le solde.



AGRANDISSEMENT DU PARKING pour les camping-cars et création d'un cheminement piéton

Des travaux d'agrandissement ont été réalisés pour augmenter le nombre de places de stationnement des camping-cars par les agents du service technique au complexe sportif, portant la capacité d'accueil de 14 à 21 places. En parallèle, un cheminement piéton permettant la liaison de la voie verte vers le lac a été tracé hors du périmètre du parking et revêtu en matériaux stabilisés. De plus, des arbres et des arbustes ont été plantés pour ombrager et améliorer la qualité paysagère de l'ensemble. Pour rappel, l'aire de camping-cars est ouverte du 1^{er} avril au 30 octobre.





LOCATION VÉLOS ÉLECTRIQUES
BIKE RENTAL
VENTE - RÉPARATION - ENTRETIEN
Vélos, Scooters, Motos

Zone des Vernays - 74210 DOUSSARD
04 50 32 90 97 - 06 73 16 35 59
info@john2roues.fr
 

Vallat
IMMOBILIER



Vous souhaitez
VENDRE, ACHETER ou
ESTIMER GRATUITEMENT
vosre bien ?

Vallat Immobilier Doussard

04 50 32 22 22

vipl@vallat.fr

www.immo-lacs.com

45, Rue Macherine - 74210 Doussard

Didier Favier et Fils

Au régal de Savoie

Boucherie - Charcuterie
Traiteur



21, rue de Macherine
74210 Doussard
04 50 44 36 76

auregaldesavoie@gmail.com

Le Saint Bernard

Point chaud - Viennoiserie
Epicerie libre service
Laverie



86, rue de la Poste
74210 Doussard
04 50 44 69 18



PERRET
BERTRAND
PAYSAGISTE
06 11 85 85 86

Création minéral et végétal/ Aménagement extérieur
(clôture, maçonnerie paysagère, pavage, terrasse,
portail...)
Entretien espace vert
Affiliation pour l'avantage fiscal

Zone Artisanale des Vernays
500 Route du Couardet
74210 DOUSSARD

Joris Ivanoff

Exploitation forestière
Bois de chauffage, éléage
Abattage en milieu urbain

226, route de la Combe d'Ire
74210 Chevaline
06 89 16 64 33 - joris.ivanoff@orange.fr



VIE & VERANDA
PLUS D'ESPACE POUR VOS RÊVES

VÉRANDA | EXTENSION

Véranda 74 - Distributeur exclusif
Sillingy-Epagny - Tél. 04 50 45 94 84
Prochainement, nouvelle agence à Doussard

vie-veranda.com

PETIT TOUR D'HORIZON DES INTERVENTIONS EFFECTUÉES

**REPLACEMENT
DE LA CONDUITE
D'EAU** et réfection
des enrobés
chemins des Carres



Cette intervention réalisée par SMTP et SERTPR pour un coût total de 40 300 euros HT a permis de remplacer la conduite d'eau potable de ce secteur et de réaliser une couche d'enrobé neuf au chemin des carres.



TRAVAUX ROUTE DE LA RAVOIRE Printemps 2024



Le projet consiste à améliorer la gestion des eaux de ruissèlement par la création de grilles pluviales et d'un collecteur et à reprofiler la route pour utiliser les espaces d'infiltration existants. Ils visent également à refaire un revêtement neuf depuis le carrefour avec la route de Chaparon jusqu'au bout de l'agglomération soit environ 300 mètres linéaires.

Cette dépense avait été inscrite en 2023 dans le plan pluriannuel de réfection des routes communales. Un arrêté d'alignement réalisé en 2020 et notifié aux riverains avait défini les limites du domaine public. Le projet a été présenté aux riverains lors d'une réunion publique le 2 février 2024. Le coût des travaux est de 138 900 € HT et ils interviendront de début mars à fin avril 2024.

Nous remercions par avance les riverains pour leur compréhension durant cette période qui engendrera des difficultés de circulation sur cette partie de la route de la Ravoire.

ÉTUDE adressage

Un devis a été validé auprès des services de LA POSTE pour remettre en conformité l'adressage de Doussard. La loi 3DS apporte une exigence sur l'adressage. Les communes doivent mettre à jour et créer leur BAL (base adresse locale) pour alimenter la BAN (base adresse Nationale) qui sera la seule source d'adresse reconnue. C'est dans cette base certifiée que se connecteront l'ensemble des organismes ayant besoin d'adresses : les services de secours, de livraison, les opérateurs Telecom, fibre, les services des impôts...

Une adresse certifiée par la mairie est une adresse qui garantit que le point GPS mentionné sur la carte de la BAN donne précisément le point d'entrée d'une habitation, que le numéro et la dénomination de la voie correspondant à



cette habitation sont exacts et normalisés (ceci est d'autant plus difficile dans les voies privées de lotissement desservant plusieurs habitations qui n'ont pas de nom).

Cette opération de regroupement au niveau national permet une simplification et un toilettage de toutes les adresses erronées. De plus, elle permet de faciliter l'intervention des services de secours.

PISTE FORESTIÈRE : contournement de Saury



La nouvelle piste forestière du contournement du hameau de Saury d'une longueur de 1000 mètres linéaires en forêt communale et privée a été créée par l'entreprise BASSO avec le concours de l'ONF qui assurait la maîtrise d'œuvre. Les deux communes de Doussard et de Lathuille ont participé financièrement à sa réalisation dont le coût total est de 223 000 € HT.



VIGILANCE AVEC LES PLANTES invasives !

Comme vous le savez, les plantes exotiques envahissantes sont à l'origine de nombreuses perturbations, pouvant entraîner des dommages en termes de biodiversité, de dégradation physique de cours d'eau, de santé humaine et de pertes de rendement des cultures. Ces plantes importées d'Asie, de l'Est de l'Europe ou d'Amérique du Nord ont trouvé sur notre territoire un climat proche de celui de leurs contrées d'origines, mais sans les parasites et les insectes qui les consommaient et où les autres plantes ne peuvent les concurrencer.



La commune de Doussard est grandement impliquée sur la gestion de celles-ci et tire la sonnette d'alarme sur la présence d'une d'entre elles notamment, à savoir l'ambroisie à feuilles d'armoise qui s'est répandue sur une partie du territoire.

Cette plante représente des risques pour la santé de l'homme en raison de son pollen fortement allergisant. Du 15 au 30 juin chaque année, les journées de lutte contre les ambrosies vous informent des problèmes sanitaires, environnementaux et agricoles dus à l'ambroisie et aident à la mise en place d'actions de lutte contre la propagation de cette plante.

Il est demandé aux propriétaires qui ont des plans d'ambroisie sur leurs parcelles de détruire ces plants dans les meilleurs délais tout en suivant la procédure de destruction présente sur le site de la préfecture de la Haute-Savoie.

Plus d'infos sur : <https://www.haute-savoie.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Prevenir-le-risque-et-se-proteger/Risques-particuliers/Risques-sanitaires/Les-bons-reflexes/Ambroisie>

COMMENT lutter ?

Le SILA met en œuvre une stratégie de gestion de ces plantes sur le territoire du bassin du Fier et du lac d'Annecy pour limiter leur propagation. Des travaux de lutte sont réalisés sur des foyers prioritaires en rivière et une sensibilisation active est menée vers les particuliers, les jardinerie/pépinières et les professionnels du BTP/paysagistes.

J'AI UN JARDIN, comment puis-je limiter la propagation de ces espèces ?

Certaines plantes, comme le laurier cerise ou l'arbre à papillon, sont très répandues dans les jardins, notamment dans les haies. Pour limiter leur dissémination vers les milieux naturels (par les oiseaux friands des baies, ou par le vent), vous avez deux principales options :

- soit radicale : couper et dessouche vos lauriers cerises et arbres à papillon (ou recouper les jeunes pousses tous les ans jusqu'à épuisement).
- soit plus mesurée : tailler en coupant les inflorescences aux bonnes périodes, pour ne pas que les plantes grainent et puissent ainsi se disséminer début juin, puis septembre pour le laurier cerise et début août et mi-octobre pour l'arbre à papillon.

Vous pouvez laisser les résidus en tas dans un coin de votre jardin : c'est aussi utile pour abriter une certaine biodiversité (hérisson, insectes...). Vous pouvez aussi les broyer et les utiliser en paillage le long de vos haies, pour conserver l'humidité et fertiliser votre sol.

Plus d'information sur le site du SILA : https://www.sila.fr/wp-content/uploads/2023/02/Brochure_lutte_PEE_particuliers_complet_HD_compressed.pdf

Merci à vous d'être acteur de la préservation de la biodiversité en limitant cette propagation des plantes exotiques envahissantes !



OBTENTION DE LA 2^e FLEURS label villes et villages fleuris



La commune a exprimé en 2022 sa volonté de se porter candidate au label "2^e fleurs" des villes et villages fleuris. Un dossier de présentation de la commune a été élaboré traduisant la stratégie municipale en matière de fleurissement et de développement durable. Le jury est venu visiter la commune le 15 septembre 2022. Un circuit de visite a permis de montrer les différents sites de fleurissement, le cimetière, l'école, les secteurs port/plage et Glière et un accompagnement d'élus et techniciens permettait de répondre aux différentes questions du jury.

La commune a été notifiée de l'accession au label "2^e fleurs" le 22 novembre 2022 et de l'attribution du prix "coup de cœur" développement durable pour le projet de "plus verte mon école". Une délégation d'élus et de membres du personnel communal se sont rendus à la cérémonie de remise des prix au siège du conseil régional à LYON le 21 mars 2023 pour recevoir les récompenses.



ÇA BOUGE À DOUSSARD !



CLUB Nautique

Le Club Nautique de Doussard (CND) est une association loi 1901 située dans un lieu exceptionnel où lac et montagne fusionnent. La priorité du club est de rendre le lac accessible à tous au travers d'activités revitalisantes et multiples à caractère social et philanthropique. Notre ambition à réunir toutes les générations est animée par l'envie de faire découvrir de nouvelles sensations dans un esprit de convivialité. Notre association a gardé sa vocation d'origine qui est de promouvoir l'école de voile pour enfants et adultes. Elle compte aujourd'hui 58 adhérents au Club dont 27 adhérents aux différentes sessions d'école de voile. Avec la mise à disposition du matériel de la base nautique, le CND s'adapte à tous, du néophyte au pratiquant chevronné en proposant de nombreuses formules afin de satisfaire toutes les envies. L'adhésion annuelle permet, selon la formule retenue, de profiter du calme et du bien-être sur les paddles et les kayaks ainsi que de goûter aux sensations à bord des Hobie Bravo (catamaran d'initiation), Dart 16 (catamaran niveau confirmé) et planches à voile. L'encadrement est assuré par un moniteur diplômé et son équipe d'aides moniteurs professionnels qui réalisent ensemble la sécurité sur le lac.

Nous vous invitons à aller visiter notre nouveau site internet du Club Nautique de Doussard ici : www.clubnautique-doussard.com

Plus d'information sur notre page Facebook :

www.facebook.com/profile.php?id=61551369749878

et notre compte Instagram : www.instagram.com/clubnautiquedoussard

AMPT Association Marceau Patrimoine et Tradition



L'association a pour engagement la redynamisation des fours, l'entretien et la restauration des bassins et la préservation du patrimoine de nos hameaux. Nous organisons, tout au long de l'année, des manifestations culturelles et conviviales, comme le vide-greniers/brocante fin juin et le Bal du 14 août. Cette année encore, notre char pour le carnaval a fait grande impression avec ses décors d'Aladdin et les costumes à thème de nos participants.

Lors de la fête de l'automne, notre fabrication maison du pain à la châtaigne cuit dans notre four à Marceau ainsi que du boudin cuit au chaudron, ont ravi les amateurs. En décembre, l'atelier créatif des enfants avec la venue du père Noël plonge petits et grands dans ces moments de douceur et de joies partagés.

Nous hébergeons aussi un atelier de peinture plusieurs fois par semaine et nous proposons notre traditionnelle vente de pain du four au moins une fois par trimestre sans oublier nos échanges avec d'autres associations du territoire.

L'ABEILLE NOIRE de la Combe d'Ire



Notre association est un regroupement d'apiculteurs locaux soucieux de la préservation et de la bonne pratique de l'apiculture.

Nous développons un réseau pour la protection des abeilles contre les frelons asiatiques et les maladies. Attention, plusieurs nids de frelons Asiatiques ont déjà été détruits sur notre commune. Si vous en identifiez un, n'hésitez pas à le signaler en mairie. Plus d'informations sur les frelons : www.frelonsasiatiques.fr

Doussard sur Mer

2023, L'ANNÉE DES 20 ANS DU COMITÉ DE JUMELAGE du Bout du Lac

Nous sommes jumelés avec Dirinon, près de Brest dans le Finistère. Nous organisons le marché breton avec des produits qui viennent tous de Bretagne, vente de pizzas et de pain cuit dans les fours de nos hameaux. Entre les bretons et nous, hauts-savoyards, l'amitié a toujours pris le dessus et c'est là l'essentiel. C'est toujours un plaisir de se retrouver en Bretagne ou en Haute Savoie.



Une année 2023 chargée POUR L'ASSOCIATION "LA VIE DOUSS"

L'événement le plus marquant de l'année organisé par l'association s'est déroulé le 25 novembre 2023 avec la conférence débat sur le thème: "Parkinson: je me bouge avec les copains!" au cinéma de Doussard.

Plus d'une centaine de personnes étaient présentes pour écouter le Docteur Denis Obert, médecin en médecine physique et de réadaptation spécialiste en rééducation qui a animé ce riche temps d'échanges. Le Docteur Obert a rappelé tout l'intérêt de l'activité physique et du lien social dans la maladie de Parkinson. Après s'être beaucoup intéressé à la dopamine, la molécule souvent associée au plaisir et stimulée par le circuit de la récompense, le Dr Denis Obert travaille actuellement sur une molécule jouant sur nos liens sociaux:



l'ocytocine. Particulièrement impliquée dans les troubles autistiques, anxiodépressifs ou les maladies neurodégénératives comme Parkinson ou Alzheimer, l'ocytocine jouerait également un rôle protecteur sur certaines pathologies métaboliques. Qu'est-ce que les copains viennent faire là-dedans? Ils participent tout simplement à la libération de cette molécule par notre organisme puisqu'elle est sécrétée à l'occasion de liens sociaux sécurisants, diversifiés et qualitatifs. La conférence s'est achevée par des réponses appréciées aux nombreuses questions posées par l'assistance.

Pour rappel, l'association la Vie Douss' a été créée le 14 juin 2021. Elle se propose d'accompagner, de favoriser l'engagement citoyen sur la commune de Doussard et sur le territoire des sources du lac d'Anney, de construire un forum d'échanges et un relais de parole pour les habitants auprès des équipes locales et leur faire des propositions. Elle participe à des événements nationaux relayés au niveau local et à des événements organisés par la commune de Doussard et/ou les associations du bassin des sources du lac d'Anney. Enfin, elle s'investit pleinement dans l'organisation d'actions de terrain et dans l'animation pour la vie locale de Doussard à l'image de l'organisation de cette conférence.

Pour 2024, le programme sera chargé avec notamment la tenue de la buvette lors du



forum des associations de Doussard en septembre, la participation à la journée de nettoyage de la commune le 21 septembre, l'organisation d'une conférence débat sur la maladie d'Alzheimer et une soirée concert "beaujolais nouveau" à la maison des associations le 22 novembre 2024.

Enfin, l'association propose à tous ceux qui le souhaitent, de participer à des sessions de formation au PSC1 (formation secourisme premiers secours) courant de l'année et sur inscriptions préalables à l'adresse mail suivante : laviedouss@gmail.com

Le coût sera de 65 euros par personne, il faut compter une journée entière de temps de formation. N'hésitez pas à nous rejoindre si vous en avez envie, nous serons ravis de vous accueillir et de vous avoir à nos côtés pour rendre la vie doussardienne douce et paisible !

Contact Association la Vie Douss' :
laviedouss@gmail.com
et sur facebook : [@laviedouss](https://www.facebook.com/laviedouss)

À NE PAS MANQUER LES 6 ET 7 JUILLET 2024

LE 49^e FESTIVAL DES BATTERIES FANFARES DE HAUTE-SAVOIE
organisé par la Clique de la Combe d'Ire



Petit retour en arrière sur l'association :

La Clique de la Combe d'Ire est une association musicale qui a été créée en 1956 par une dizaine de personnes qui jouaient exclusivement des instruments à vent (clairons, cors de chasse, trompettes, sans piston ni coulisse) et des tambours, venant de Lathuile, Doussard et Chevaline. Aujourd'hui, nous sommes 9 musiciens et nous nous sommes lancés le défi d'organiser le 49^e Festival des Batteries Fanfares de Haute-Savoie à Doussard ainsi que sur nos deux communes voisines, le samedi 6 et le dimanche 7 juillet 2024. Cette manifestation va regrouper environ 350 musiciens venant de toute la Haute-Savoie.

Un petit aperçu de notre programme pour cet événement : le samedi 6 juillet 2024 en

début de soirée, nous vous proposerons un concert avec un groupe musical local.

Le dimanche 7 juillet 2024, tous les musiciens des fanfares vont se retrouver dès 9 h et jusqu'à 18 h. Deux défilés (1 le matin et 1 l'après-midi) auront lieu dans le centre de Doussard, il y aura une aubade sous chapiteau mais également dans les hameaux de Doussard, Lathuile et Chevaline.

Nous vous attendons nombreux pour profiter de cette journée musicale. Vous pouvez également vous investir à nos côtés si vous le désirez en tant que bénévoles. *

Si cela vous intéresse, vous pouvez nous faire part de votre aide à : Demaison, pierre@sfr.fr ou au 06 73 89 43 10. Il faut que cette journée soit une réussite pour tous ! Demaison Pierre, Président de la Clique de la Combe d'Ire



L'AMICALE DES HAMEAUX DE VERTHIER SOLLIER LA REISSE a animé le village

Le lundi de Pâques a eu lieu une chasse aux œufs avec petit goûter pour nos habitants. En septembre s'est déroulée la fête du patrimoine avec visite de la réserve naturelle, vente de pains, pizzas, rissoles, aubade de la clique de la Combe d'Ire et de l'Echo des Dents de Lanfon, visite historique commentée par les Amis de Viuz puis danses et chants savoyards proposés par la Pastourelle du Val d'Arly.

En octobre, a eu lieu la matinée "Octobre Rose" avec une marche et la vente de pizzas en présence de nombreux intervenants : Comité Féminin dépistage cancer du sein des Savoie, Assoc des Elles pour Vous. Merci à tous pour la participation financière remise au comité féminin et aux "Elles pour vous". Décembre a été la décoration de Noël du four et des bassins avec l'arrivée du père Noël et goûter offert.

Merci à tous nos visiteurs, nos bénévoles et au soutien de la Commune.

Isabelle Dagand, Présidente de l'Amicale de Verthier Sollier La Reisse



LOISIRS ET CULTURE étoffe son offre d'activités !

Depuis bientôt 48 ans, Loisirs et Culture propose aux habitants de Doussard et des communes voisines d'accéder à des activités diverses et variées. L'association participe activement à la vie communale et à diverses manifestations comme le Téléthon, les marches vertes (nettoyage des chemins et sentiers alentours) avec ASTERs notamment. Elle est présente de façon significative au Forum des Associations de Doussard. Toute l'année, les 14 sections de Loisirs et Culture permettent aux petits comme aux grands de faire le plein d'activités. Les sections adultes comme la Montagne-Raquettes, la Couture, l'Animation physique, la Course à pied ou encore la Chorale n'attendent



que vous et sont très appréciées par l'ensemble des participants. La section Généalogie qui propose également à chacun de partir à la recherche de ses origines et d'élaborer son arbre généalogique, voit son nombre de participants croître de plus en plus. La section danse qui proposait jusqu'ici de la danse classique propose désormais du rock et de la salsa pour les adultes. Un nouveau créneau de salsa (1h) a même été ouvert en janvier 2024, le mardi à 20h30 pour répondre à cet engouement !

L'ASSOCIATION VEUT DÉVELOPPER PLUS D'ACTIVITÉS pour tous

Le ski du mercredi pour les enfants se poursuit, tout comme les activités pour tous les publics: danse, dessin, chorale ... qui plaisent beaucoup! Loisirs et Culture envisage même de proposer des stages pendant les vacances pour les adolescents, avec des nouvelles activités.

LE BIEN-ÊTRE, un vrai besoin

Côté bien-être, la demande est telle que l'association accueille cette année trois

professeurs de Yoga pour des pratiques variées : yoga de l'énergie, hatha yoga, yoga enfants et vinyasa yoga. Les cours de Pilates qui sont, eux aussi, des incontournables, trouvent également un large public. Cette année, la section shiatsu a fait son entrée. C'est une pratique de détente assimilée au massage, par pression des doigts ou des mains.

Plus d'informations sur le site de l'association : www.lcdoussard.fr



RODRIGUES
MÉTALLERIE FERRONNERIE



**MÉTALLERIE
FABRICATION ET POSE
DE GARDE DE CORPS ESCALIERS**

ZA des Vernays - 74210 DOUSSARD
06 81 74 36 34 - rmetalin@orange.fr
www.metalserie-ferronnerie.com



Jardinerie des Alpes

PLANTES VERTES ET FLEURIES - PÉPINIÈRES

FAMILLE ROMANO

ZA des Vernays - 74210 Doussard
04 50 32 91 05

CHRISTOPHE PAYSAGES

ZA du bout du lac
Bâtiment 0 - 74210 Lathuile

06 80 14 12 02

christophepaysages@orange.fr
www.christophepaysages.fr



GLMA MANDATAIRE AUTOS

04.50.44.51.34 A Faverges
VOTRE NOUVEAU VEHICULE

Berlines / 4x4 / Utilitaires / Prestiges
Camping cars

Concessionnaire Laika 

Faites également entretenir vos véhicules dans
Nos ateliers Mécanique / Carrosserie

Parastick

+33 (0) 658 64 70 89
info@parastick.com

ZA des Vernays
Bâtiment 18
74210 DOUSSARD France

Parastick.com



PARAPENTE VEHICULES SIGNALÉTIQUE ENSEIGNES IMPRESSION DÉCORS

CONTRÔLE AUTO DU LAC
04 50 44 87 20



AUTOSUR

15 ZAE des Vernays
74210 DOUSSARD

AJL ÉLECTRICITÉ

ATHURION Jean-Louis



**Electricité générale
Neuf - Rénovation
Dépannage**

06 61 74 81 20

**CARROSSERIE
D'AMICO & FILS**
Réparation toutes marques

430 Route de Talloires - 74210 Doussard
Tél : 04 50 44 44 51 - Fax : 04 50 27 09 75
Mail : carrosserie.damico@orange.fr



RÉTROSPECTIVES 2023!

Comme chaque année, le 1^{er} dimanche d'octobre, **L'ASSOCIATION ARNAND'ANTAN** a organisé la fête du cidre à Arnand, en présence de nombreux bénévoles. **Rendez-vous est pris pour octobre 2024 !**



BLEU CHARBON, l'association qui amplifie l'art à Doussard ! Elle organise notamment de nombreux événements en coopération avec la Martmite pour vous offrir ateliers, spectacles, concerts et bien d'autres animations pour petits et grands. Le 21 juin 2023, vous avez été nombreux à venir fêter la musique à son initiative ! **Plus d'infos sur le compte facebook et instagram de l'association.**



Beau succès pour l'édition de mars 2023 du **PRINTEMPS DES POÈTES**



Retour en images de l'Atelier théâtre organisé par **LA MARTMITE** du 13 mai 2023 et de la soirée musicale du 11 novembre 2023. Pour rappel cette association aide, forme et accompagne les artistes amateurs ou en devenir professionnel. Elle propose un parcours culturel in situ à Doussard et en partenariat avec d'autres salles. **Plus d'infos auprès de : contact@lamartmite.fr**



OCTOBRE ROSE : comme chaque année la mairie s'est parée de rose pour sensibiliser au dépistage du cancer du sein ! **À partir de 50 ans, faites-vous dépister tous les deux ans.**



TRIATHLON HALF IRON

de Doussard qui mélange plaisir et challenge : natation, vélo et course à pied qui s'est déroulé le 4 juin 2023 ! **Inscrivez-vous vite pour la prochaine édition qui se déroulera le dimanche 23 juin 2024 - départ plage de Doussard.**





Dépôt de gerbe par les élus au monument aux morts lors de **LA CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE INTERCOMMUNALE DU 11 NOVEMBRE 1918**. RDV à Doussard avec les enfants de l'Ecole pour la commémoration du 11 novembre 2024.



EVENT ATHLÉTISME a organisé la 3^e édition du semi-marathon des Sources du Lac d'Anecy le 1^{er} octobre 2023 avec une course des jeunes à Doussard. **Prochaine édition le 6 octobre 2024 !**

Passionnés de jeux de carte et jeux de société ?

L'association les **CARLINES ARGENTÉES** créée en 1976 recherche de nouveaux adhérents. RDV chaque mardi de 13h30 à 17h à la maison des associations pour jouer dans une ambiance conviviale ! **Plus d'infos au 06 64 39 62 28**



LA SOIERIE, l'Espace social et culturel à Faverges Seythenex est un lieu ouvert à tous, pour la petite enfance, les enfants et adolescents, familles et seniors pour partager, apprendre, se divertir... À ce titre elle organise beaucoup de manifestations à l'image de la soirée avec le groupe Macadam Farmer en mars 2023 à Doussard. **Plus d'infos sur lasoierie@gmail.com**



LES AMIS DE LA RÉSERVE NATURELLE DU BOUT DU LAC est une association, composée uniquement de bénévoles, qui œuvre pour conserver, entretenir et promouvoir les richesses de la Réserve en partenariat avec Asters, Conservatoire d'espaces naturels. Très active, elle organise de nombreuses actions toute l'année notamment de nettoyage par l'élimination des déchets dans les roselières et le long des cours d'eau, l'élimination des ligneux, épaves et bois flottants, plantation de la haie du parking et de l'accès au delta de l'Ire. **Plus d'informations sur son site internet : www.amisreserveboutdulac.fr/nous-contacter**



LEZ'ARTS DU BOUT DU LAC

est une association qui vous propose des cours de dessin et de peinture. Elle a organisé un salon de l'aquarelle du 1^{er} au 3 mars 2024 au cinéma Théâtre et propose de nombreuses expositions toute l'année. **Plus d'infos sur www.lezartsduboutdulac.fr ou à lezartsbdl@gmail.com**



Le 4 mai 2024 aura lieu le prochain **MARATHON AU CLAIR DE LUNE** qui offre une expérience unique de courir de nuit autour du Lac d'Anecy. **L'édition 2023 a remporté un vif succès !**



Nos **P'TITES ÉTOILES** est une association qui aide les enfants en difficulté (maladie, handicap) et leurs familles en Haute-Savoie en leur offrant des instants de vie à l'image d'un saut en parapente cet été sur le lac d'Anecy ou la rencontre avec des animaux.

Plus d'infos sur : www.nospitsetoiles.com



Les membres du **CLUB AQUATIQUE INTERNATIONAL DOUSSARD** (club de plongée) n'ont pas dérogé à la tradition de la première trempette de l'année le 7 janvier dernier. Un événement qui lance officiellement le début de la nouvelle saison et le temps des inscriptions ! **Plus d'infos sur caidoussard@gmail.com**



La première **CÉRÉMONIE DES VŒUX À LA POPULATION, AUX ASSOCIATIONS ET AU PERSONNEL COMMUNAL** s'est déroulée à la cantine de l'école le 27 janvier dernier ! Un grand merci à tous les doussardiens qui ont fait le déplacement ! **Rendez-vous est pris pour janvier 2025 !**

COMMENT VA FONCTIONNER LE TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS SUR LES SOURCES DU LAC D'ANNECY? (CCSLA)

Le volet « tri à la source des biodéchets » de la loi « anti-gaspillage pour une économie circulaire », dite loi AGEC, est entré en application depuis le 1^{er} janvier 2024.

Qu'est-ce que LES BIODÉCHETS ?

Ils correspondent aux déchets organiques biodégradables. Pour un foyer en appartement, ils sont principalement constitués des restes alimentaires de repas et de cuisine. En maison individuelle avec jardin, ils comprennent également les déchets verts (tonte de pelouses, taille de haies, etc...) qui sont collectés et compostés à la déchèterie.

Qu'est-ce que LE TRI À SOURCE ?

Le tri à la source signifie que chaque foyer doit les séparer du reste de ses déchets ménagers. L'objectif est de réduire nos ordures ménagères résiduelles incinérées. En effet, les biodéchets représentent environ 30% de notre poubelle, soit 70 kg par habitant et par an sur notre territoire. Sachant qu'ils sont composés de 80% d'eau, les collecter, les transporter et les incinérer correspond à un gâchis d'énergie conséquent.

Pourquoi trier LES BIODÉCHETS ?

Les trier permet de les valoriser. Les composter au plus proche de chaque foyer, c'est économiser l'énergie de leur transport et de leur incinération tout en valorisant le compost produit. Il peut être utilisé dans des espaces verts, des jardinières ou des cultures potagères ou ornementales en bacs. Les biodéchets serviront ainsi à produire des légumes, des fruits ou à rendre notre cadre de vie plus agréable. On a tous à y gagner !

LE PLAN D' ACTIONS de la CCSLA

Pour atteindre ensemble cet objectif, la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy (CCSLA) propose 3 solutions :

- **Le compostage individuel pour les foyers disposant d'un jardin**

Depuis plusieurs années déjà, la CCSLA propose des composteurs individuels au prix réduit de 23€, à commander en ligne sur le site internet de la CCSLA : www.cc-sources-lac-annecy.com/environnement/les-dechets/31-le-tri-selectif/685-le-compostage-individuel



Vous pouvez évidemment acheter un composteur ailleurs ou en fabriquer un par vos propres moyens.

Autre solution : adoptez des poules qui transformeront vos biodéchets en œufs !

• **Le compostage partagé pour les foyers n'ayant pas de jardin**

La CCSLA vous accompagne pour créer votre site de compostage partagé. Ce dispositif a été présenté lors de deux réunions d'informations en novembre. Il est destiné plus particulièrement aux habitants d'immeubles ou de copropriétés qui disposent d'un espace extérieur suffisant pour installer trois bacs de compostage. Il peut aussi être envisagé à l'échelle d'un quartier ou d'un cœur de village. Dans tous les cas, la faisabilité du site devra être confirmée par un diagnostic réalisé par la CCSLA.

• **La collecte des biodéchets dans les cas où le compostage n'est pas possible**

La collecte des biodéchets est déjà en place pour 3 entreprises du territoire.

Tri-Vallées collecte leurs bio-déchets pour alimenter le site de méthanisation de Tournon. Son extension aux particuliers est en cours d'expérimentation sur les centre-bourgs de Faverges et de Doussard. Des dispositifs "Comp'Hot" sont également testés sur ces deux centres urbains. Si les tests sont concluants, ces dispositifs seront mis en place dans les secteurs où le compostage, individuel ou partagé, n'est pas possible (peu d'espaces verts, forte densité d'habitations, nombreuses locations saisonnières...).

Mais attention ! La collecte des biodéchets est une solution de dernier recours.

Elle implique du transport, donc de la pollution et un coût pour les usagers. Des inconvénients que le compostage, individuel ou partagé, n'a pas puisque les biodéchets sont compostés au plus proche de chaque foyer, ce qui permet aux utilisateurs de récupérer le compost produit pour leur propre usage (rempotage des plantes vertes, amendement de jardinières, de plantations ou d'un potager...).



ZOOM SUR LE COMPOSTAGE PARTAGÉ

La CCSLA vous accompagne pour créer votre site de compostage partagé et villages fleuris

Vous habitez dans une copropriété qui possède un petit espace extérieur ? Vous aimeriez faire installer un site de compostage partagé ? Ça tombe bien !

La motivation des usagers pour alimenter et entretenir le site est primordiale. Mais vous n'êtes pas seul, la communauté de communes vous accompagne dans votre démarche. Ceci comprend :

- **L'aide au montage de votre projet** : expliquer à vos voisins ou au propriétaire du terrain (copropriété, syndic ou autre...) ce qu'est un site de compostage partagé, évaluer la faisabilité d'un site de compostage et vous aider à rassembler les conditions nécessaires à sa création.
- **La mise à disposition gratuite du matériel nécessaire** : les 3 bacs de compostage en bois, un bio seau par logement, des supports d'information et des outils pour l'entretien. La CCSLA prend en charge le coût de création du site (entre 1 500 et 2 000 €).
- **La formation gratuite** des référents et l'information des autres utilisateurs.
- **Le suivi technique** tout au long de la vie du site, ainsi qu'une aide pour l'approvisionnement en broyat et les premières opérations d'entretien.

PERSPECTIVES POUR LA SUITE des formations pour les "référents compostage"

Des sessions de formation pour devenir "référent compostage partagé" seront proposées aux personnes volontaires pour s'engager dans cette démarche.

Il sera pour cela nécessaire que la copropriété donne son accord et signe une convention. En effet, il ne s'agit pas seulement de gestion des biodéchets. Le compostage partagé c'est aussi une démarche collective qui permet de créer du lien entre les habitants. Le site de compostage partagé peut devenir un espace de convivialité autour duquel les copropriétaires se retrouvent pour son entretien ou la valorisation du compost produit.

Pour toutes vos questions sur le tri à la source des biodéchets et la gestion des déchets, vous pouvez contacter les services de la CCSLA au 06 73 57 09 94 ou au 04 50 44 51 05 et par courriel à : ecommediateur@cc-lac-sources-annecy.com



TOUT SAVOIR SUR LE STADE DE FOOT-RUGBY INTERCOMMUNAL SITUÉ À DOUSSARD

Pourquoi remplacer le stade de foot de Doussard PAR UN STADE DE FOOT-RUGBY INTERCOMMUNAL ?

La réponse à cette question permet de retracer l'historique de ce projet et de rappeler les choix politiques qui l'ont motivé. La création du stade de foot-rugby intercommunal à Doussard répond à la convergence de deux besoins :

- **Tout d'abord, la volonté des élus de la communauté de communes de mutualiser les besoins des clubs du territoire** en créant un équipement structurant à l'échelle intercommunale : un stade qui permette à la fois la pratique du foot et du rugby (mutualisation des usages) et qui soit accessible en toute saison (une solution aux conflits liés à la surutilisation des quelques terrains qui restaient accessibles en hiver et au printemps).
- **Ensuite, le besoin de réhabiliter l'ancien terrain de foot en stabilisé de Doussard**, obsolète au regard des normes sportives. Parmi les différents sites ayant pu être envisagés par la CCSLA, celui-là répondait à un critère important aux yeux des élus : créer un nouvel équipement sans consommer de nouveaux espaces (principe de la Loi ZAN : zéro artificialisation nette).

Le choix de mutualiser deux types de pratiques, le foot et le rugby, a certes, induit quelques surcoûts techniques (plus de sous-couche d'amorti notamment) mais a aussi permis d'économiser la consommation d'espace, denrée si précieuse sur notre territoire.

Le choix d'un terrain synthétique répond au besoin d'usage en toute saison de ces deux disciplines. Le nouveau stade utilise un gazon synthétique innovant dit gazon "hydrogène-tissé". Il est 100% recyclable et perméable : il préserve la perméabilité naturelle du sol, ce qui évite les brûlures et l'effet "îlot de chaleur" fréquemment constatés sur les terrains synthétiques. Son remplissage en liège est une alternative au remplissage par du plastique. Les billes de liège sont issues du recyclage d'un matériau naturel et non polluant. De plus, il offre un très bon confort de jeu. Une



couche amortissante a également été prévue spécialement pour la pratique du rugby. Ce stade synthétique présente donc de nombreux avantages par rapport aux terrains en herbe qui induisent des coûts d'entretien importants (tonte, arrosage...) et dont l'accès doit être interdit dès que le sol est gelé ou trop humide. Il a été mis en service à la fin mai 2023 et a représenté un coût total de travaux de 1 740 000 € TTC dont une subvention de 450 000 € du département de la Haute Savoie.



Pourquoi cet équipement A-T-IL ÉTÉ TRANSFÉRÉ À LA CCSLA ?

La commune a transféré cet équipement à la CCSLA car cette dernière a porté l'intégralité du coût des travaux, portage du dossier et suivi du chantier. Au-delà du fait que la commune de Doussard n'aurait pas été en capacité de porter seule cet investissement, c'est ce qui garantit la mutualisation de cet équipement à l'échelle des sept communes du territoire des Sources du lac d'Annecy.

Comment et par qui EST-IL GÉRÉ ?

Un entretien hebdomadaire (balayage) est assuré par les agents de la CCSLA avec du matériel spécifiquement adapté.



Les charges liées à l'éclairage sont également assurées par l'intercommunalité.

La commune de Doussard reste, quant à elle, propriétaire des vestiaires dont elle assure l'ensemble des charges (chauffage, éclairage, entretien). Elle les met à disposition de l'ensemble des clubs usagers.

La CCSLA s'appuie par ailleurs sur le service des sports de Faverges-Seythenex pour gérer le planning des entraînements entre les différents clubs qui utilisent le stade intercommunal.

PROJET de centre de secours intercommunal

Le 24 octobre dernier, Martial Saddier, Président du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) et du Conseil Départemental de la Haute-Savoie, est venu présenter aux élus communautaires les grandes lignes du projet de centre de secours intercommunal.

Dans le cadre de la mise en œuvre du SDACR (Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques) arrêté en mai 2023, le SDIS prévoit la construction d'un centre de secours unique qui regroupera les effectifs des deux casernes actuelles de Faverges et de Doussard en raison de leur état de vétusté. La localisation retenue est le site des "Bouchoeroz", à l'entrée ouest de Faverges, en raison de son accessibilité et de sa position centrale au sein des Sources du lac d'Annecy.

D'après les premières analyses, cette future caserne devra être dimensionnée pour assurer 1 500 interventions par an, accueillir entre 80 et 100 sapeurs-pompiers volontaires et professionnels et 13 véhicules d'incendie et de secours. Il s'agit d'un investissement conséquent du département sur notre territoire. Cette opération est jugée prioritaire pour conforter le maillage territorial et maintenir une réponse de sécurité civile de qualité.

Le 30 novembre 2023, les élus de la CCSLA ont approuvé, à l'unanimité, la participation de la CCSLA à la construction de ce centre de secours intercommunal.



INFOS PRATIQUES emploi !

Le Forum Emploi des Sources du Lac d'Annecy a lieu chaque année (28 mars 2024 de 9h à 12h) à la salle polyvalente de Faverges-Seythenex.

Il est l'occasion de trouver un emploi dans différents secteurs d'activité. La CCSLA propose aussi une bourse de l'emploi en ligne et vous permet de réussir vos études à distance grâce à son campus connecté, pensez-y !

Plus d'informations au 04 50 44 77 88 - economie@cc-sources-lac-annecy.com

Les Bouchoeroz, un site accessible et central à l'échelle du territoire



ZOOM SUR NOS SAPEURS POMPIERS DE DOUSSARD et rencontre avec notre nouveau chef de centre : Thomas Reisch



Thomas Reisch a pris ses fonctions en tant que chef de centre de la caserne de Doussard le 6 décembre dernier. Pompier depuis l'âge de 17 ans, son envie d'aider est devenue sa vocation. Volontaire aussi sur Faverges et travaillant au SMUR d'Annecy du Centre Hospitalier Annecy Genevois, ce pompier passionné concilie travail et famille, en étant toujours à l'écoute et disponible pour nos pompiers.

Doussard compte environ une vingtaine de pompiers volontaires dont 3 femmes et 3 pompiers professionnels volontaires dans notre caserne, âgés entre 19 ans et 55 ans.

Nous comptons près de 190 interventions par an sur notre commune, dont 80 à 85 % sont du secours à la personne. N'ayant pas de garde sur place, il faut entre 12 et 15 minutes à nos volontaires pour arriver sur un site d'intervention. La caserne de Faverges-Seythenex étant équipée d'une ambulance, elle nous épaulé systématiquement afin d'apporter la meilleure prise en charge possible.

Envie de nous rejoindre ?

Rien de plus simple si vous remplissez ces conditions :

- Avoir entre 18 et 55 ans
- Bonne condition physique
- Être de bonne moralité

Contact et informations : www.sdis74.fr



GRUPE MAJORITAIRE "DOUSSARD ENSEMBLE"

En premier lieu, nous tenions à sincèrement vous remercier toutes et tous pour la confiance que vous nous avez accordée lors des élections du 12 novembre 2023. Sans vous, rien n'aurait été possible.

Cela fait déjà quatre mois que nous avons pris les commandes de la commune, déterminés à avancer dans l'intérêt général et à préserver au mieux notre cadre de vie. Lors de notre campagne, nous avons pris plusieurs engagements dont celui de réunir les habitants et d'instaurer plus de dialogue entre vous et vos élus. C'est aujourd'hui chose faite avec l'installation d'une boîte à idées en mairie la semaine qui a suivi notre élection.

Le 22 janvier nous avons organisé une réunion publique sur la salle polyvalente et lancé une participation citoyenne pour recueillir vos visions de la réhabilitation de cette salle que nous souhaitons toutes et tous voir réouverte le plus rapidement possible. Nous profiterons également du travail sur l'adressage pour venir à votre rencontre et échanger ensemble dans le cadre de réunions de hameau.

Enfin, votre présence nombreuse à notre première cérémonie des vœux à la population le 27 janvier nous a fait chaud au cœur, démontrant que nous avançons dans le bon sens, grâce à votre soutien. Beaucoup de projets sont en ordre de marche comme vous avez pu le voir en parcourant ce

bulletin municipal que nous avons réussi à éditer en un temps record (en 4 mois au lieu de 11 mois en temps normal). À l'issue du prochain vote du budget, d'autres projets devraient démarrer concrètement à l'image du réservoir à Arnand.

Bien entendu, vos élus majoritaires restent à votre écoute et à votre disposition au quotidien et sur le terrain. N'hésitez pas à venir à notre rencontre ou à prendre rendez-vous au besoin.

Soyez assurés, chers habitants de Doussard de notre implication pour "faire de chaque jour un meilleur lendemain".

Vos élus de la liste "Doussard ensemble".

GRUPE MINORITAIRE "UNIS POUR DOUSSARD"

Chères Doussardiennes, chers Doussardiens,

Depuis les élections partielles d'octobre 2023, c'est avec plaisir que notre groupe a pour la première fois l'occasion de s'exprimer collectivement. Tout d'abord, pour remercier les nombreux électeurs qui nous ont soutenus et restent à nos côtés. Cette élection, nous l'avons voulue en démissionnant, car 16 élus majoritaires (sur 21) du conseil municipal n'étaient plus entendus, et les orientations étaient contraires à l'intérêt des habitants. Rien n'a été bloqué dans le fonctionnement de l'année 2023. Les services municipaux fonctionnaient, contrairement à la désinformation distillée avec efficacité pendant la campagne. Notre groupe, malgré sa difficulté à mobiliser pendant les élections, garde la volonté de faire avancer la commune avec des projets et une vision positive pour notre village. La qualité de vie, la préservation de nos services publics et municipaux, la poste, les pompiers, l'école et la crèche motivent notre engagement. L'histoire de notre commune le mérite, nos anciens peuvent en témoigner, et nous nous félicitons de voir que nos idées sont actuellement reprises.

Nous gardons cette ligne de conduite et défendrons tous les Doussardiens en restant vigilants. Nous nous sommes ainsi opposés en janvier, au vote par la majorité actuelle de la vente d'un terrain communal destiné aux stationnements d'un nouvel immeuble privé de près de 15 mètres de hauteur, à la place de l'ancienne cure. Ce bâtiment va défigurer ce site dans une zone qualifiée d'historiquement remarquable au PLUi, et dont l'architecte conseil de l'Etat a écrit : "la hauteur du bâtiment projeté entre en rivalité avec l'église, et écrase massivement l'édifice public de la mairie". OUI, nous sommes favorables à une maison de santé, mais pas à une opération immobilière déguisée en maison de santé ! Aucun médecin à ce jour...

Nous sommes fiers d'avoir porté des projets importants : le stade de foot/rugby intercommunal (contre l'avis de plusieurs élus de la majorité actuelle), le skatepark qui enchante nos adolescents, le réservoir d'Arnand. Il en est de même pour les études conduites pendant 8 mois sur la réfection totale de la salle polyvalente. Nous voulions agir vite, et avons le soutien de l'équipe municipale actuelle. Relancer aujourd'hui des réflexions aussi longues que couteuses pour revenir à l'étude initiale, est-ce constructif ? Ceci, alors que les familles, l'école et les associations attendent cet équipement qui leur fait défaut. Quelle déception également, de constater que la nouvelle majorité ait oublié que le tourisme est la principale ressource de Doussard : emplois, sports aériens, commerces et recettes communales. Elle a abandonné la présidence de l'office de tourisme, et la vice-présidence de la communauté de communes au tourisme et à l'attractivité du territoire. Il est vrai que leur promesse de défendre la Sambahy en s'opposant au maire de Faverges-Seythenex, avant les élections, est maintenant restée lettre morte. Nous espérons qu'ils défendront le projet du rond-point des Vernay et du pôle touristique des sources ! Ce dossier que nous avons porté et qui est finalisé tourne résolument nos sources du lac d'Annecy vers l'avenir.

Oui, nous défendons les projets porteurs, fédérateurs et qui préservent l'autonomie et le caractère de notre village. L'un des enjeux majeurs est de préserver sa capacité à investir pour financer les grands travaux indispensables. Nous réagissons déjà aux propositions de fortes hausses des dépenses courantes de la mairie prévue pour l'année 2024, et nous nous opposerons aux projets partisans, à la communication qui vise à gagner du temps pour cacher le vide et endormir les habitants. Dès la fin de l'année 2023, la décision

de porter l'effectif des adjoints au maire de 4 à 7 impacte le budget communal (+ 35000 euros par an), et notre commune de 3 600 habitants a maintenant autant d'adjoints que Saint-Jorioz (6 400 habitants) !!!

Enfin, notre espace de libre expression se voit réduit, 3 pages votées en novembre 2023, diminué à moins d'une page par un vote le 21 février 2024. Est-ce une vision de la nouvelle démocratie participative ?

N'hésitez pas à prendre contact avec nous :
@unispourdoussard ;
courriel : unispourdoussard@yahoo.com

Vos élus : Antonia Charles, Margaret Gourdin, Philippe Chappet, Pierre Demaison





ACHAT - VENTE - CONSEIL - ESTIMATION GRATUITE

VOTRE PARTENAIRE PRIVILEGIE
SELECTION EXCLUSIVE

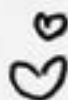
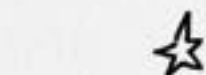
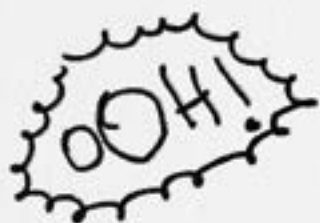
- DOUSSARD
- LATHUÏLE
- GIEZ
- FAVERGES

Agence de DOUSSARD
7 Route de Marceau
A coté de carrefour contact
+ 33(0)4 50 66 53 36

Toutes nos annonces immobilières sur
www.compimmo.com

King Jouet
Faire rêver les enfants, accompagner les parents

Moi j'adore
et NA !



RETROUVEZ NOUS À

ALBERTVILLE / ANNECY EPAGNY